République Algérienne Démocratique et Populaire

Ministère de la Formation et de l'Enseignement Professionnels

Institut National de la Formation Professionnelle

PROGRAMME DE FORMATION PAR APPRENTISSAGE

Métier/ Spécialité :

L L

Marin Pêcheur

Niveau II: CAP

INFEP/0013/07/07/A

Juin 2007

République Algérienne Démocratique et Populaire

Ministère de la Formation et de l'Enseignement Professionnels

Institut National de la Formation Professionnelle

PROGRAMME DE FORMATION PAR APPRENTISSAGE

Métier/ Spécialité:

Marin Pêcheur

Niveau II: CAP



Ce Programme de formation par apprentissage a été réalisé dans le cadre du

Projet de coopération Algéro - Allemande «Promotion de la formation professionnelle par apprentissage » (MFEP/INFP - GTZ/GOPA).

Responsables du projet :

Nouar BOUROUBA Directeur National du Projet, Directeur de l'INFP

El Biar Alger

Dr. Wolfgang HAMPUSCH Chef de Mission et Conseiller technique principal,

GOPA Conseils

Rachid KISRANE Responsable du CAAN, INFP EI Biar Alger

Equipe de conception et d'encadrement de l'assistance technique allemande :

Joachim MENKE Expert international, GOPA Conseils

Akli RAHMOUNI Expert national, GOPA Conseils
Saadi BOUGHAZI Expert national, GOPA Conseils
Belcaçem IRAIN Expert national, GOPA Conseils

La mission confiée à ces responsables, concepteurs et encadreurs consistait en :

L'étude et l'analyse du contexte de la formation par apprentissage dans le domaine de l'ingénierie pédagogique, la conception et l'élaboration d'une méthodologie d'élaboration/ adaptation de programmes de formation destinés à ce mode de formation, la réalisation de 14 programmes de formation et le lancement de leur mise en œuvre dans les établissements de formation et les entreprises formatrices dans les wilayas sites du projet.

Les résultats de cette mission et le processus des travaux menés dans ce cadre sont développés en introduction de ce programme.

La réalisation des 14 programmes de formation par apprentissage, dont celui- ci, a été rendue possible grâce à une étroite collaboration des partenaires algériens et allemands : L'équipe du Centre d'Animation de l'Apprentissage au Niveau National (CAAN) et les membres des sept Centres d'Animation de l'Apprentissage Local (CAAL), l'Institut National de la Formation Professionnelle (INFP), les six Instituts de Formation Professionnelle (IFP), des professionnels du secteur économique, des formateurs des établissements de formation et les Experts de l'assistance technique allemande (GTZ - Agence de coopération technique allemande, agissant à travers la société GOPA Conseils).

Ce Programme de formation par apprentissage est élaboré par la commission professionnelle chargée du métier : **Marin Pêcheur.**

Cette commission est constituée de professionnels qualifiés et expérimentés parmi les entreprises et les artisans, de méthodologues du réseau d'ingénierie pédagogique du secteur de la formation et de l'enseignement professionnels (INFP et IFP), de formateurs et les membres du Centre d'Animation de l'Apprentissage Local (CAAL) de la wilaya retenue pour ce métier.

Composition de la commission professionnelle :

Nom et Prénom	Fonction et profil	Institution
BENOUMECHIARA Hakima	PSEP DES en Biologie Conceptrice Méthodologue	INFP EL BIAR
RABIA Nacer	PEP - TS en Comptabilité Membre CAAL	CAAL de BOUMERDES (CFPA SI MUSTAPHA)
AZOUZI Soraya Chahrazed	Enseignante Ingénieur en Sciences de la Mer (Option Pêche)	Ecole de pêche de DELLYS
BAOUCHE Kamelia	PEP - TS en gestion et droit des affaires - Membre CAAL	CAAL de BOUMERDES (CFPA SI MUSTAPHA)
MOUSSI Zahia	Licence en gestion Membre CAAL	CAAL de BOUMERDES (CFPA SI MUSTAPHA)
BOUTOUATI Mohamed	Directeur de l'école de pêche	Ecole de pêche de DELLYS
TOUBAL Mohamed	Marin pêcheur	Artisan port de DELLYS
ABDEL AZIZ Rachid	Marin pêcheur	Artisan port de DELLYS
ABBAS Ahmed	Président d'association des marins pêcheurs	Association des marins pêcheurs port de DELLYS
CHERNOUHA Mahfoud	Enseignant Capitaine au cabotage	Ecole de pêche de DELLYS
ALLALOU Amar	Enseignant - Chef de service à la direction des pêches	Ecole de pêche de DELLYS
CHAABANI Andenour	Patron de pêche	En retraite
MEDJOUBA Mohamed	Patron de pêche	En retraite

Encadrement et animation par :

Saadi BOUGHAZI Expert national, GOPA Conseils

Abdelhafid YAHIAOUI Membre du CAAN, INFP EI Biar Alger

SOMMAIRE

		Page		
	Introduction	4		
1.	Objectifs généraux de la formation professionnelle par apprentissage	6		
2.	Présentation du programme de formation professionnelle par apprentissage	7		
2.1.	Destination	7		
2.2.	Structure du programme de formation par apprentissage	7		
2.3.	Processus d'acquisition des compétences professionnelles	9		
2.4.	Documents pédagogiques	9		
3.	Profil du métier (spécialité)	10		
3.1.	Identification du métier (spécialité)	10		
3.2.	Domaine d'activité et description du métier (spécialité)	10		
3.3.	Capacités professionnelles	10		
3.4.	Exigences du métier et conditions de travail	10		
3.5.	Responsabilité du travailleur	11		
3.6.				
4.	Curriculum du métier (spécialité)	12		
4.1.	Objectif principal du curriculum			
4.2.	Champs d'activités et leurs compétences professionnelles			
4.3.	Synthèse du curriculum			
4.4.	Découpage horaire par semestre, par module et par lieu de formation	17		
4.5.	Curriculum de l'Etablissement de formation	18		
4.6.	Curriculum et plan de formation de l'Entreprise formatrice	59		
5.	Mise en œuvre du programme : 0rganisation pédagogique et évaluation des compétences	85		
5.1.	Organisation pédagogique de la formation	85		
5.2.	Organisation de la formation au sein de l'établissement de la formation	85		
5.2.1.	Organisation des rentrées en formation par apprentissage	85		
5.2.2.	Organisation et déroulement de la Formation théorique et technologique complémentaire (FTTC)	86		
5.2.3	Formation de base au niveau de l'EFP	87		
5.2.4.	Formation complémentaire	87		
5.3.	Formation au sein de l'entreprise formatrice	88		
5.4.	Suivi et évaluation des compétences			
5.4.1.	Organisation du suivi de l'apprenti	88		
5.4.2.	Evaluation périodique et les instruments pédagogiques	89		
5.4.3.	Examen de fin d'apprentissage			

Introduction

Parmi les insuffisances relevées dans le rapport « Diagnostic - Analyse du contexte» de la formation professionnelle par apprentissage, réalisé par les Experts, l'absence de programmes de formation adaptés à ce mode de formation constitue une contrainte majeure pour les formateurs et les maîtres d'apprentissage dans leurs missions d'atteinte de l'objectif de qualité de la formation.

Les programmes existants sont conçus pour la formation dite « résidentielle » et les tableaux - programmes anciennement conçus par l'ex INDEFE sont dépassés par les différentes évolutions techniques et technologiques enregistrées dans le milieu professionnel.

Devant ce constat, le Projet de coopération Algéro - Allemande (MFEP/INFP – GTZ/GOPA) pour la «Promotion de la formation professionnelle par apprentissage » a retenu parmi ses axes de travail une contribution au développement d'une ingénierie pédagogique appropriée au mode de formation professionnelle par apprentissage et notamment dans le domaine d'élaboration/adaptation des programmes de formation. La démarche engagée s'est fixée de réaliser :

- Le diagnostic et l'analyse du contexte de la formation par apprentissage dans le domaine de l'ingénierie pédagogique;
- La conception et l'élaboration d'une méthodologie d'élaboration / adaptation de programmes de formation destinés à l'apprentissage;
- La formation d'un groupe des démultiplicateurs de cette méthodologie parmi les membres des sept Centres d'Animation de l'Apprentissage Local (CAAL) et du Centre d'Animation de l'Apprentissage au Niveau National (CAAN) ainsi que les concepteurs des programmes du réseau d'ingénierie pédagogique (l'Institut National de la Formation Professionnelle INFP et les six Instituts de Formation Professionnelle IFP) ;
- La sélection de 14 métiers/ spécialités selon les critères de choix retenus et à développer à titre expérimental;
- L'encadrement de la production de 14 programmes de formation destinés à l'apprentissage par des « Commissions professionnelles » chargées de l'élaboration ;
- Le lancement de la mise en œuvre de 14 programmes dans les établissements de formation et les entreprises formatrices dans les wilayas sites du projet.

La réalisation de ce programme de formation par apprentissage s'inscrit dans le cadre de cette démarche qui a défini son processus par étape, du recueil des informations jusqu'à sa validation :

- La mise en place d'une Commission professionnelle au niveau local, composée de professionnels qualifiés et expérimentés parmi les entreprises et les artisans, les formateurs de la formation professionnelle, les méthodologues de l'IFP et de l'INFP selon leur compétence par la branche d'activité et les membres du Centre d'Animation de l'Apprentissage Local (CAAL) de la wilaya retenue pour ce métier ;
- Les travaux de cette commission sont encadrés par les membres du Centre d'Animation de l'Apprentissage au niveau national (CAAN / INFP) et les Experts de l'Assistance technique allemande;

- Pour les besoins de leurs travaux les membres de la commission procèdent au recueil et à l'analyse des documents et notamment : la nomenclature nationale des spécialités de la formation et de l'enseignement professionnels (Edition 2005), les programmes de formation existants (élaboré selon l'APC ou autre), les textes réglementaires relatifs à la durée et à la sanction de la formation, ainsi que la documentation personnelle de chaque membre et particulièrement l'organisation et la pratique des entreprises;
- Le programme est adapté /élaboré selon la méthodologie proposée sur la base des canevas conçus à cet effet. Le programme est finalisé par les Experts de l'Assistance technique allemande, les membres du CAAN et les méthodologues du réseau d'ingénierie pédagogique et soumis à l'INFP pour sa validation.

1. Objectifs généraux de la formation professionnelle par apprentissage

Parmi les objectifs généraux de la formation professionnelle par apprentissage, il est mis en évidence ici essentiellement ceux liés aux aspects pédagogiques et notamment :

- L'amélioration de la qualité de la formation ;
- Le renforcement de la relation entre les établissements de la formation et les opérateurs économiques;
- L'implication effective, volontaire et consciente des professionnels dans le processus de formation des apprentis;
- L'assistance technique et pédagogique des entreprises formatrices par le secteur de la formation professionnelle.

En fait, l'amélioration de la qualité de la formation implique la conjugaison et la concrétisation des objectifs sous jacents ci-dessus évoqués. Au-delà des moyens humains et matériels qu'il s'agit de réunir et de mobiliser, il est nécessaire d'apporter les solutions aux insuffisances actuelles qui entravent le développement de l'apprentissage. Ces solutions touchent principalement l'organisation et les méthodes pédagogiques de ce mode de formation, les programmes de formation et la mise à niveau de la ressource humaine.

La formation par apprentissage, quant elle est bien organisée et correctement gérée aussi bien au niveau de l'établissement de formation professionnelle qu'au niveau de l'entreprise, a fait preuve de sa performance et de sa pertinence par rapport aux autres modes de formation. Les relations fonctionnelles, régulières et permanentes entre le Formateur et le Maître d'apprentissage, l'établissement de formation professionnelle et l'entreprise, constituent une garantie pour la réussite de la formation par apprentissage.

L'entreprise, l'artisan et le maître d'apprentissage sont des acteurs principaux de l'action de former, leur implication à tous les niveaux du cursus de l'apprenti (élaboration du plan de formation, encadrement de l'apprenti, évaluation de la formation) est incontournable.

Pour améliorer ces relations, les pérenniser et rendre effective l'implication des acteurs principaux de l'apprentissage, la démarche préconisée prévoit leur participation aux différentes phases d'adaptation/ou d'élaboration, d'actualisation et de mise en pratique des programmes, ainsi que dans le suivi et le contrôle périodiques d'acquisition des compétences professionnelles.

Dans le même sens, l'assistance technique et pédagogique des entreprises formatrices par le secteur de la formation professionnelle, à travers les établissements de formation professionnelle et les CAAL (Centre d'animation de l'apprentissage au niveau local), est assurée par la formation pédagogique des maîtres d'apprentissage et la mise à disposition des professionnels des instruments pédagogiques (programmes et plan de formation). Pour rendre irréversible cette démarche qualitative, ce travail de coordination nécessaire doit être ponctué par des rencontres périodiques à des échéances fixées préalablement entre tous les acteurs de l'apprentissage.

2. Présentation du programme de formation par apprentissage

Destination

Le présent programme de formation par apprentissage est destiné aux formateurs et aux encadreurs des établissements de la formation professionnelle, aux maîtres d'apprentissage et aux services chargés de l'organisation, du suivi et du contrôle de l'apprentissage.

Il constitue un document de référence et le point de départ pour les rédacteurs des contenus de cours, des exercices de travaux pratiques et les tests de contrôle périodique, ainsi que les sujets d'examen de fin d'apprentissage ou autres documents pédagogiques relatifs à l'apprentissage.

Structure du programme de formation par apprentissage

Le chapitre 3 : « *Profil du métier (spécialité)*» présente l'identification du métier (spécialité), le domaine d'activité/ description du métier (spécialité), les capacités professionnelles, les exigences du métier et les conditions de travail ainsi que la responsabilité du travailleur et l'évolution dans la carrière.

Le chapitre 4 : « Curriculum du métier (spécialité)» présente les objectifs du curriculum (4.1), les champs d'activités et les compétences professionnelles (4.2), la synthèse du curriculum (4.3), le découpage horaire par semestre par module et par lieu de formation (4.4), le Curriculum de l'Etablissement de Formation professionnelle (4.5) et le Curriculum et plan de formation de l'Entreprise formatrice (4.6).

La formation en entreprise et la formation théorique et technologique complémentaire (la FTTC) au sein de l'établissement de formation (EFP) sont structurées en champs d'activités, compétences professionnelles, avec une description des activités professionnelles liées à ces compétences organisées en modules. Chaque module présente l'énoncé des sous-compétences avec les activités à exécuter et l'énoncé de la formation en savoirs théoriques, les techniques et la technologie y afférentes. Les contenus de la formation sous forme de cours et d'exercices pratiques sont préparés et adaptés par les formateurs et les maîtres d'apprentissage par référence au curriculum de formation.

Le curriculum prévoit une « Formation de base » destinée à doter l'apprenti des savoirs théoriques et technologiques et des savoirs- faire pratiques qui lui permettent une intégration facilitée au début de sa formation au sein de l'entreprise avec un minimum de compétences professionnelles.

Elle permet à l'apprenti de se situer par rapport à son futur métier, de mieux comprendre sa relation avec son employeur et son environnement professionnel et d'actualiser ses connaissances de base en matière de langue, de raisonnement et des formules arithmétiques ainsi que des notions d'hygiène, de sécurité et de protection de l'environnement. Elle est destinée également à l'acquisition des notions techniques de base et des principes élémentaires qui fondent le métier, dont certains sont approfondis tout au long du cursus de formation.

Cette formation de base est réalisée au sein de l'EFP au début de la formation par apprentissage. Elle peut être réalisée en une ou deux périodes sous forme de stage bloqué.

Le curriculum prévoit également une formation complémentaire qui comprend :

- Les notions de base en organisation et gestion de l'entreprise et l'esprit entrepreneurial;
- L'initiation à l'utilisation de l'outil informatique ;
- Les éléments d'aide à l'insertion professionnelle (emploi, auto- emploi, mini projets).

La synthèse du Curriculum, présentée sous forme de tableau, organise le découpage horaire par module de formation et par période de formation, avec une répartition entre l'entreprise formatrice et l'établissement de formation.

Le volume horaire de la formation est calculé sur la base du contenu du curriculum, estimée en temps nécessaire à l'acquisition des compétences professionnelles requises, en rapport avec les durées de formation fixées par voie réglementaire.

Le temps effectif disponible pour une année de formation est estimé à 1840 heures (sur la base de la durée réglementaire de travail effectif de l'apprenti) à repartir entre les deux lieux de la formation en rapport avec la synthèse du curriculum sachant que le temps disponible est de :

- 46 semaines calendaires effectives au sein de l'entreprise (déduction faite de la période de congé annuel et des jours fériés);
- 40 semaines calendaires effectives au sein de l'établissement de formation (déduction faite des périodes de congés et des jours fériés).

La formation en entreprise formatrice et la formation théorique et technologique complémentaire (FTTC) au sein de l'établissement de formation sont présentées en deux grandes parties sous forme de tableaux regroupant l'ensemble des modules avec leurs compétences, les activités professionnelles à couvrir/ à exécuter et les savoirs théoriques en matière de techniques, de technologique ainsi que les notions de base en mathématiques, physique et chimie professionnelles, liées au métier.

Le curriculum/ plan de formation de l'entreprise formatrice (4.6) est conçu de manière à répondre à trois objectifs. Il constitue :

- Un outil pédagogique pour le maître d'apprentissage destiné à planifier et organiser les activités de formation de l'apprenti au sein de l'entreprise formatrice;
- Un document pédagogique destiné au suivi et à l'évaluation périodique des compétences acquises par l'apprenti durant son cursus de formation au sein de l'entreprise formatrice;
- ➤ Un document de liaison entre le maître d'apprentissage et le formateur, permettant de mettre en évidence la formation pratique non réalisable au sein de l'entreprise formatrice et à prendre en charge au niveau de l'EFP par des exercices pratiques dans les ateliers.

Le chapitre 5 : décrit le processus de « Mise en œuvre du programme - Organisation pédagogique et évaluation des compétences » et donne des recommandations pour l'implantation et l'application du curriculum de formation de l'apprenti dans les deux lieux de formation. Ce processus constitue la trame de fond pour l'adaptation du cadre réglementaire en vue d'une généralisation de cette nouvelle démarche.

Processus d'acquisition des compétences professionnelles

L'acquisition des compétences professionnelles durant la formation par apprentissage se fait par alternance, entre la formation pratique en entreprise et la formation théorique et technologique complémentaire (FTTC) au sein de l'établissement de la formation professionnelle (EFP).

La formation en entreprise consiste en l'exécution répétée et progressive des différentes activités, subdivisées en tâches ou opérations, liées à l'exercice du métier. Elle se fait en milieu professionnel sous la responsabilité du maître d'apprentissage qui procède à des démonstrations accompagnées d'explications et veille à la réalisation des différentes phases de l'apprentissage.

Le maître d'apprentissage est un ouvrier ou cadre qualifié ou spécialisé en mesure de dispenser cette formation en entreprise.

Par sa formation dans l'entreprise, l'apprenti est familiarisé aux réalités professionnelles, notamment en matière de communication avec le client, ses besoins et ses réactions (satisfait, non satisfait), le processus de fabrication, les coûts, la performance et la rentabilité de l'entreprise. Cette familiarisation lui permet d'adapter sa prestation et d'améliorer son produit final, de la commande à la livraison du produit.

La formation théorique et technologique complémentaire au sein de l'EFP a pour objet d'assurer à l'apprenti l'acquisition des savoirs, savoirs- faire et savoirs- être nécessaires à l'exercice du métier. Elle est organisée sous forme de cours théoriques et d'exercices et/ou de travaux pratiques.

La FTTC est dispensée par des formateurs de la formation professionnelle ou par des personnes qualifiées, jugées compétentes en la matière par l'établissement de la formation professionnelle.

Documents pédagogiques

Les principaux documents pédagogiques utilisés pour assurer la formation par apprentissage sont :

- Le programme de formation par apprentissage ;
- Les contenus des cours et exercices préparés et adaptés par les formateurs et les maîtres d'apprentissage;
- Le plan de formation de l'apprenti au niveau de l'entreprise ;
- Le livret d'apprentissage (à adapter à la nouvelle démarche) ;
- Les outils pédagogiques d'évaluation périodique et les batteries d'examen de fin d'apprentissage (à adapter à la nouvelle démarche).

3. Profil du métier (spécialité)

Identification du métier (spécialité)

Dénomination de la spécialité	Marin Pêcheur
Code spécialité	PEC 01
Code Branche professionnelle	Pêche
Durée de la formation	12 mois
Niveau d'accès	4 ^{ème} AM / 9 ^{ème} AF
Niveau de qualification	II
Diplôme sanctionnant la formation	CAP : Certificat d'Aptitude Professionnelle

Domaine d'activité/ description du métier (spécialité)

Le marin pêcheur est un ouvrier qualifié embarqué à bord d'un bateau de pêche, exécute avec rigueur toutes les activités liées à la pêche, à la sécurité et à l'hygiène.

Les tâches du marin pêcheur varient en fonction de type du bateau de pêche, de la technique de pêche utilisée, des zones de pêche fréquentées et des espèces capturées.

Le marin pêcheur réalise ses taches sous les ordres du responsable de pêche (le patron ou capitaine de pêche) appelé communément « RAIS ».

Capacités professionnelles

Le marin pêcheur doit être capable de :

- Travailler en équipe
- Effectuer les manoeuvres d'accostage et d'appareillage
- Filer et virer les engins de pêche
- Manipuler les treuils
- Assurer une bonne manutention des produits de la pêche
- Entretenir les engins de pêche
- Identifier et parer aux dangers à bord d'un bateau de pêche
- Respecter les règles d'hygiène et de secourisme à bord d'un bateau de pêche

Exigences du métier et conditions de travail

- Physique (taille, robustesse): Bon état physique et moral
- Lieu de travail : En milieu naturel (en mer)
- Eclairage : L'exercice du métier se fait soit à la lumière naturelle soit la nuit sous lumière artificielle
- Température : A cause des variations sensibles de température et d'humidité, le marin pêcheur est sujet à des maladies graves de la peau dues soleil et à des complications pulmonaire à cause des baisses et des élévations de températures et d'humidité

•	Bruit et vibration : vibrations du batea	Bruits provena au qui tangue su	ant du moteu r la surface de	r du bateau l'eau	de pêche	et des

- Poussière : Minimes
- Risques professionnels : Le marin pêcheur est exposé à des accidents de travail provoqués à bord du bateau de pêche par des déplacements de matériels lourds
- Contacts sociaux professionnels : Le marin pêcheur travail en équipe
- Contre-indications : Maladies chroniques

Responsabilité du travailleur

Le travailleur a une responsabilité sur :

- Le matériel et équipement utilisés à bord du bateau de pêche
- La qualité de ses activités
- La qualité des produits de la pêche
- Sa sécurité et celle du matériel utilisé

Evolution dans la carrière

Le marin pêcheur peut accéder à des postes supérieurs par expérience professionnelle complétée par des cycles de formation spécifique selon la réglementation en vigueur

4. Curriculum du métier (spécialité)

La notion de curriculum utilisée ici, implique un processus dynamique de formation dans le sens d'un programme de formation de type ouvert, permettant une adaptation aux réalités du terrain et aux évolutions techniques et technologiques à introduire par les formateurs et les maîtres d'apprentissage.

Le curriculum est présenté sous forme de modules visant des compétences à acquérir.

La notion de module n'est pas comprise dans le sens de la formation modulaire dans sa forme classique. Il s'agit d'une structuration du curriculum en modules qui sont liés entre eux par une logique pédagogique sans cloisonnement. Toutefois, ils ne s'inscrivent pas dans un ordre chronologique obligatoire, nécessitant le commencement d'un module à la fin du précédent. Cette structuration donne une flexibilité dans l'organisation de la formation et permet une adaptation avec la programmation des activités de l'entreprise formatrice.

Objectif principal du Curriculum du métier (spécialité)

L'objectif principal du Curriculum vise à donner à l'apprenti une formation de qualité lui permettant de réaliser correctement les activités et les tâches inhérentes à son métier avec des performances acceptables au seuil de son entrée sur le marché du travail.

Cet objectif est réalisé à travers une organisation moderne du cursus de l'apprenti sur la base d'une démarche rationnelle, cohérente et flexible impliquant les principaux intervenants dans sa formation. Cette démarche est concrétisée par l'élaboration et la mise en œuvre du curriculum selon les mêmes principes et vise à développer :

- Les compétences de base liées au métier permettant une intégration facilitée de l'apprenti au sein de l'entreprise formatrice avec un minimum des compétences professionnelles. Elles sont à acquérir au sein de l'établissement de formation au début de sa formation :
- Les compétences techniques du métier permettant une maîtrise de la technicité nécessaire à l'exécution correcte des activités et des tâches professionnelles. Elles sont à acquérir au sein de l'établissement de formation et dans l'entreprise formatrice ;
- Les compétences complémentaires favorisant une insertion facilitée de l'apprenti dans la vie active et un élargissement de ses capacités liées à une meilleure connaissance de l'entreprise et de son environnement. Elles comportent également une initiation à l'utilisation de l'outil informatique, devenue une nécessité à tout métier au plan de la gestion et du suivi des évolutions techniques et technologiques.

Par ailleurs, le curriculum comporte dans les différents modules, en tant que partie intégrante de la formation de l'apprenti dans les deux lieux de formation, le développement des compétences clés visant les qualités comportementales ainsi que les compétences environnementales lui permettant une maîtrise optimale de son métier et un comportement citoyen.

Parmi ces qualités et compétences, il est indiqué notamment :

- L'esprit d'entreprise et l'approche client ;
- Le souci de la qualité du travail ;
- La capacité de planification et d'organisation de son travail, ainsi que de contrôle et d'évaluation des activités et des tâches réalisées;
- L'esprit d'initiative et de responsabilité ;

- L'aptitude au travail en équipe ;
- La protection de l'environnement en milieu professionnel par l'application des règles d'hygiène et de sécurité du travail inhérentes à tout métier et la préservation du milieu naturel;
- L'aptitude aux changements et à la flexibilité avec une adaptation rapide et des attitudes positives à l'égard des changements professionnel, technique et technologique générés par des situations nouvelles dans son métier et son environnement ;
- La responsabilité sociale, etc.

Champs d'activité et leurs compétences professionnelles

Les champs d'activités sont définis comme suit :

Champ d'activité 01 :	La formation de base
Champ d'activité 02 :	La pêche
Champ d'activité 03 :	Les produits de la pêche
Champ d'activité 04 :	La navigation
Champ d'activité 05 :	La sécurité maritime
Champ d'activité 06 :	La formation complémentaire

Les compétences professionnelles par champ d'activité se présentent comme suit :

Champ d'activité 01 : La formation de base

- Se situer au regard du métier et de la démarche de formation
- Appliquer les règles d'hygiène et de sécurité et de protection de l'environnement
- Appliquer les notions de base de la langue d'enseignement et les formules de calcul arithmétique
- Lire et interpréter un bulletin météorologique

Champ d'activité 02 : La pêche

- Utiliser les engins de pêche
- Ramander et entretenir les engins de pêche
- Réaliser le montage de filets et piéges
- Utiliser tous types de cordage et accessoires
- Identifier les principes de base de l'océanographie générale

Champ d'activité 03 : Les produits de la pêche

- Récupérer les captures
- Identifier et trier les espèces marines capturées
- Conditionner, conserver et stocker les captures

Champ d'activité 04 : La navigation

- Tenir un cap de route
- Pratiquer les différentes manœuvres
- Utiliser les règles de barre et appliquer les différentes signalisations
- Utiliser les moyens de communication et d'émission des messages

Champ d'activité 05 : La sécurité maritime

- Parer à tous les dangers à bord
- Décrire les différents chavirements, stabilités et méthodes de redressement
- Identifier les paramètres et les indicateurs de fonctionnement des machines et parer aux incidents éventuels

Champ d'activité 06 : Formation complémentaire

- Appliquer les notions de base en organisation et gestion de l'entreprise et l'esprit entrepreneurial
- S'initier à l'utilisation de l'outil informatique
- S'informer sur les éléments d'aide à l'insertion professionnelle
- Identifier les différentes sortes de pollutions et les méthodes de protection du milieu marin

4.3. Synthèse du curriculum

Découpage horaire global de la formation entre les cours théoriques et pratiques en établissement de la formation professionnelle et en entreprise formatrice.

Nombre de modules : 23

Durée de la formation : 12 mois Volume horaire total : 1840 heures

	Durée et lieux de formation			on	
N° du module	Titre du module	Titre du module E.F.P		Entreprise	Total
		Théorie	Pratique		Total
01	Se situer au regard du métier et de la démarche de formation	12	6	0	18
02	Appliquer les règles d'hygiène et de sécurité et de protection de l'environnement	20	4	0	24
03	Appliquer les notions de base de la langue d'enseignement et les formules de calcul arithmétique	16	4	0	20
04	Lire et interpréter un bulletin météorologique	24	8	0	32
05	Utiliser les engins de pêche	8	4	124	136
06	Ramander et entretenir les engins de pêche	8	16	110	134
07	Réaliser le montage de filets et piéges	8	16	112	136
08	Utiliser tous les types de cordage et accessoires	8	16	112	136
09	Identifier les principes de base de l'océanographie générale	12	8	68	88
10	Récupérer les captures	4	4	110	118
11	Identifier et trier les espèces marines capturées	8	8	110	126
12	Conditionner, conserver et stocker les captures	8	4	108	120
13	Tenir un cap de route	8	0	104	112
14	Pratiquer les différentes manœuvres	4	0	80	84
15	Utiliser les règles de barre et appliquer les différentes signalisations	8	8	64	80
16	Utiliser les moyens de communication et d'émission des messages	8	12	64	84
17	Parer à tous les dangers à bord	8	0	60	68
18	Décrire les différents chavirements, stabilités et méthodes de redressement	12	0	80	92
19	Identifier les paramètres et les indicateurs de fonctionnement des machines et parer aux incidents éventuels	12	08	68	88

NO. I		Durée et lieux de formation			
N° du module	Titre du module	E.F.P		Entreprise	Total
		Théorie	Pratique	Littieprise	iotai
20	Appliquer les notions de base en organisation et gestion de l'entreprise et l'esprit entrepreneurial	24	16	0	40
21	S'initier à l'utilisation de l'outil informatique	10	20	0	30
22	S'informer sur les éléments d'aide à l'insertion professionnelle	20	12	0	32
23	Identifier les différentes sortes de pollutions et les méthodes de protection du milieu marin	30	12	0	42
	Total en Heures de Formation	280	186	1374	1840

Total EFP	466	24 %
Total entreprise	1374	76 %
Total	1840	100 %

4.4. Découpage horaire par semestre et par module de formation

Total				
Module	Total module	EFP	Entreprise	
Module 1	18	18	0	
Module 2	24	24	0	
Module 3	20	20	0	
Module 4	32	32	0	
Module 5	136	12	124	
Module 6	134	24	110	
Module 7	136	24	112	
Module 8	136	24	112	
Module 09	88	20	68	
Module 10	118	8	110	
Module 11	126	16	110	
Module 12	120	12	108	
Module 13	112	8	104	
Module 14	84	4	80	
Module 15	80	16	64	
Module 16	84	20	64	
Module 17	68	8	60	
Module 18	92	12	80	
Module 19	88	20	68	
Module 20	40	40	0	
Module 21	30	30	0	
Module 22	32	32	0	
Module 23	42	42	0	
Grand Total	1840	466	1374	

1er semestre				
EFP	Total			
18	0	18		
24	0	24		
20	0	20		
32	0	32		
4	80	84		
8	60	68		
8	62	70		
8	62	70		
8	40	48		
4	60	64		
4	50	54		
4	58	62		
4	54	58		
0	60	60		
4	34	48		
4	30	34		
4	26	30		
4	50	54		
4	28	32		
0	0	40		
0	0	30		
0	0	32		
0	0	42		
166	754	920		

2ème semestre			
EFP	Entreprise	Total	
0	0	0	
0	0	0	
0	0	0	
0	0	0	
8	44	52	
16	50	66	
16	50	66	
16	50	66	
12	28	40	
4	50	54	
12	60	72	
8	50	58	
4	50	54	
4	20	24	
12	30	42	
16	34	50	
4	34	38	
8	30	38	
16	40	56	
40	0	0	
30	0	0	
32	0	0	
42	0	0	
300	620	920	

Curriculum de l'Etablissement de formation

CHAMP D'ACTIVITE 1 FORMATION DE BASE

MODULE: 1 Se situer au regard du métier et de la démarche de formation

Durée de la formation

Théorie 12 h

Pratique 06h

	Sous compétences	Activités professionnelles à couvrir / à	Savoirs théoriques nécessaires		
N°	professionnelles	exécuter	Techniques / technologie Mathématique, Physique, Chimie professionnelle, Autres		
1.1	Identifier le métier et ses débouchés	 Avoir un entretien avec un Conseiller à l'orientation et / ou un formateur de la spécialité Connaître l'organisation et le fonctionnement l'établissement de formation Visiter un atelier de la spécialité Connaître les tâches essentielles du métier, les conditions de travail et l'environnement Avoir un aperçu sur les possibilités d'insertion professionnelle 	 Informations générales sur le métier et son histoire Présentation du profil professionnel du métier Informations sur l'établissement de formation et présentation de son organisation Présentation de la filière du métier et de la branche professionnelle Présentation les voies potentielles pour un futur emploi, 		
1.2	Connaître le parcours de formation	 Connaître les différentes étapes de la formation par apprentissage et son organisation Identifier les parties principales du programme de formation et sa durée Identifier les principaux intervenants dans le déroulement de la formation 	 Informations générales sur le déroulement de la formation Présentation des champs d'activités et des compétences professionnelles Rappeler le rôle et les missions du formateur et du maître d'apprentissage 		

	Sous compétences	Activités professionnelles à couvrir / à	Savoirs théoriques nécessaires		es nécessaires
N°	professionnelles	exécuter		Techniques / technologie	Mathématique, Physique, Chimie professionnelle, Autres
1.3	S'informer sur le métier et son environnement professionnel	 Situer le métier dans sa filière, le secteur d'activités et les créneaux porteurs Présenter les voies potentielles pour un futur emploi 	•	Informations sur le secteur d'activité, le métier et ses perspectives Les perspectives d'emploi et le dispositif public d'insertion professionnelle des jeunes	

MODULE: 2 Appliquer les règles d'hygiène et de sécurité et de protection de l'environnement

Durée de la formation

Théorie 20 h

Pratique 4 h

	Sous compétences	Activités professionnelles à couvrir / à	Savoirs théorique	es nécessaires
N°	professionnelles	exécuter	Techniques / technologie	Mathématique, Physique, Chimie professionnelle, Autres
2.1	Identifier et appliquer les règles d'hygiène et de sécurité en milieu professionnel	 Définir les règles générales d'hygiène et de sécurité au travail Identifier les règles d'hygiène et de sécurité spécifiques au métier Déterminer et mettre en œuvre les moyens et les mesures d'hygiène et de sécurité au travail Définir et appliquer les règles d'hygiène corporelle et vestimentaire liés au métier 	 Notions élémentaires d'hygiène et de sécurité au travail Définition les règles d'hygiène et de sécurité spécifiques au métier Recommandations relatives à l'hygiène et la sécurité en milieu professionnel Réglementation en matière d'hygiène et de sécurité 	
2.2	Identifier les risques d'accidents et de maladies professionnelles liés au métier et les moyens de leur prévention	 Déterminer les risques généraux d'accidents et maladies professionnelles liés au métier et leurs causes principales Identifier les risques et maladies professionnelles liés à l'exécution des activités professionnelles et à l'utilisation: des outils et des machines, des matières premières et des produits nocifs du courant électrique et des gaz Définir les moyens de protection individuelle (tenue de travail, casque, gants, lunettes/masque et chaussures de sécurité) 	 Présentation des principales causes et circonstances d'accidents et les moyens de leur prévention Règles générales pour la protection des biens et des personnes Les principaux moyens d'intervention et leur utilisation Actions à accomplir ou comportements à adopter en présence d'accident ou d'incendie Plan et procédures d'évacuation 	

	Sous compétences	Activités professionnelles à	couvrir / à	Savoirs théoriques nécessaires
N°	professionnelles	exécuter	Techniques / te	echnologie Mathématique, Physique, Chimie professionnelle, Autres
2.3	Définir et appliquer les mesures et les moyens de protection individuelle et collective	 Définir les moyens et les mes collective (organisation de tra Aération, ventilation, plan d'évissues de secours) Connaître et appliquer les me contre l'incendie (emplaceme des extincteurs, plan d'évacua de secours) Utiliser les moyens de protect et respecter le règlement intér Appliquer les mesures protect 	et circonstances de professionnelles et leur prévention sures de lutte et utilisation et issues on individuelle ieur	e maladies
2.4	Déterminer la conduite à tenir en cas d'accident et effectuer les premiers soins	 Lancer une alerte en cas d'ac Identifier les règles élémentair secours et d'assistance aux a Prendre toutes les précaution avant d'intervenir Porter les premiers secours e préventifs et avertir le Respon- hiérarchique et/ ou le Respon- sécurité 	sauveteur secourist scidentés s nécessaires soins sable sauveteur secourist Notions de premiers assistance aux acci - Brûlures - Blessures - Hémorragies	te de travail (SST) s secours et identés en cas de:

	Sous compétences	Activités professionnelles à couvrir / à	Savoirs théorique	es nécessaires
N°	professionnelles		Techniques / technologie	Mathématique, Physique, Chimie professionnelle, Autres
2.5	Déterminer les risques du métier sur l'environnement et prendre les mesures pour sa protection	 Identifier les effets nocifs portant atteinte à l'environnement (Aspects généraux) Déterminer les éléments à risques sur l'environnement provenant des activités du métier Identifier les mesures de prévention des effets et des risques sur l'environnement Appliquer les mesures de lutte contre les effets et les risques sur l'environnement et les différentes pollutions Utiliser les différents moyens et techniques de lutte contre la pollution 	 Généralités sur l'environnement : Les composants environnementaux (homme, eau, air, sol, faune, flore) Définition générale de la pollution et des risques majeurs sur l'environnement Programme national pour la protection de l'environnement Principes et règles d'évacuation et d'élimination des déchets 	

MODULE: 3 Appliquer les notions de base de la langue d'enseignement et les formules de calcul arithmétique

Durée de la formation

Théorie 16 h

Pratique 04 h

	Sous compétences	Sous compétences Activités professionnelles à couvrir / à exécuter	Savoirs théoriques nécessaires	
N°			Techniques / technologie	Mathématique, Physique, Chimie professionnelle, Autres
3.1	Maîtriser les techniques d'expression orale et écrite	 Prendre note d'une commande Elaborer une commande Participer à une séance de travail Elaborer un document de travail (schémas, devis, facture, compte rendu, rapports, etc.) S'exprimer dans un langage technique et professionnel 	 Rappel des notions de base de la lecture et de l'écriture : Les éléments constituant de la phrase, la conjugaison, la ponctuation Techniques de rédaction d'un document Les différents modèles de documents utilisés dans le métier (spécialité) Formes et objectifs des documents Techniques d'expression et de communication professionnelle, liées au métier (spécialité) 	
3.2	Utiliser les notions fondamentales d'arithmétique	 Maîtriser les formules de base de l'arithmétique Appliquer les notions de propriétés communes des nombres entiers Calculer les quantités, les rapports, les proportions et les pourcentages 		 Les quatre opérations arithmétiques PPMC et PGDC Les rapports Pourcentage

	Sous compétences	Activités professionnelles à couvrir / à	Savoirs théoriques nécessaires	
N°	N° Sous compétences professionnelles	exécuter	Techniques / technologie	Mathématique, Physique, Chimie professionnelle, Autres
3.3	Maîtriser les notions fondamentales de géométrie plane	 Tracer les différentes formes de base de la géométrie Calculer les périmètres, les surfaces et les volumes 		 Les lignes et les figures géométriques Calcul de périmètres, de surfaces et de volumes
3.4	Utiliser les unités de mesures	Identifier les unités de mesures Convertir des unités de mesure	Les instruments de mesures liées au métier (spécialité)	Les unités de mesure Conversion d'unités de mesure

MODULE: 4 Lire et interpréter un bulletin météorologique

Durée de la formation

Théorie 24 h

Pratique 8 h

	Sous compétences	Activités professionnelles à couvrir/ à	Savoirs théoriques nécessaires	
N°	professionnelles	exécuter	Techniques / technologie	Mathématique, Physique, Chimie professionnelle, autres
4.1	Utiliser les appareils de mesure et définir les différents facteurs météorologiques	 Interpréter les différents types de nuages Utiliser les différents appareils de mesure de : Température Pression Vents Précipitations 	 Définition de la météo et du climat : L'atmosphère Les phénomènes météorologiques : Température Pression Vents Nuages Précipitations 	
4.2	Utiliser les différentes échelles	 Utiliser les échelles de vagues Utiliser l'échelle Beaufort 	Définition des différentes échelles	
4.3	Lire et interpréter un bulletin météorologique	 Expliquer les symboles météorologiques Lire les bulletins météorologiques 	 Symboles météorologiques Renseignements et signes météorologiques Lecture des bulletins météorologiques 	

CHAMP D'ACTIVITE 2 LA PECHE

MODULE : 5 Utiliser les engins de pêche

Durée de la formation

Théorie 8 h

Pratique 4 h

	Sous compétences	Activités professionnelles à couvrir/ à	Savoirs théoriques nécessaires	
N°	N° sous competences professionnelles	exécuter	Techniques / technologie	Mathématique, Physique, Chimie professionnelle, autres
5.1	Utiliser les différents chaluts	 Exercer la pêche sur les différents types de chaluts : Différents panneaux. Armements La méthode de pêche 	 Matériaux et caractéristique Identification et description des chalutiers La technique de pêche 	Les différentes pêches maritimes Conditions d'exercice de la pêche maritime Engins de pêche Mesures d'ordre sur les lieux de pêche Autorité habileté à constater les infractions judiciaires
5.2	Utiliser les différentes sennes	 Exercer en utilisant les différents types de senne : Armements La méthode de pêche 	 Identification et description des senneurs La technique de pêche 	
5.3	Utiliser les différents filets droits	 Exercer la pêche en utilisant les différents types de filets droits : Armements La méthode de pêche 	 Identification et description des petits métiers La technique de pêche 	
5.4	Utiliser les différents pièges et palangres	 Exercer la pêche en utilisant les différents types de pièges et palangres Les méthodes de pêche 	 Identification et description des pièges Identification et description des palangres Les caractéristiques 	

MODULE : 6 Ramender et entretenir les engins de pêche

Durée de la formation

Théorie 8 h

Pratique 16h

	Sous compétences	Activités professionnelles à couvrir/ à	Savoirs théoriqu	ues nécessaires
N°	professionnelles	exécuter	Techniques / technologie	Mathématique, Physique, Chimie professionnelle, autres
6.1	Ramender des filets de pêche	 Utiliser le matériel de ramendage Faire le rang Confectionner une maille avec le gabarit Confectionner une nappe 	 définition de ramendage matériel de ramendage : Fils Aiguilles Couteaux Cordes Flotteurs Les confections : Confection d'une maille avec gabarit Confection d'une nappe 	 Les longueurs et les unités de longueur. Effectuer les quatre opérations : Addition Soustraction Division Multiplication Les fractions Rapports et proportions Le partage Les pourcentages
6.2	Réparer les différentes déchirures	 Réparer les petites déchirures : Réparation verticale Réparation horizontale Réparation oblique Réparation quelconque Réparer les grandes déchirures : Nettoyage Réparation Poser le placard 	 Définition d'une nappe de filet Différents sens d'une nappe de filet Différentes déchirures. Verticales Horizontales Obliques Quelconques 	 □ La droite : • Définir une droite et un segment de droite Tracer des droites : Horizontales Verticales Obliques Quelconques

	Sous compétences	Activités professionnelles à couvrir/ à	Savoirs théoriques nécessaires	
N°	professionnelles	exécuter	Techniques / technologie	Mathématique, Physique, Chimie professionnelle, autres
6.3	Entretenir les engins de pêche et assurer la maintenance à bord.	 Vérifier l'état de l'engin de pêche avant la mise a l'eau : Chaluts, filets tournants, filets droits, pièges, palangresetc. Assurer l'entretien des engins de pêche Assurer l'hygiène du bateau Assurer la maintenance : Peinture Réparation 	 Définition de l'entretien des engins de pêche Généralité sur la maintenance des bateaux 	

MODULE: 7 Réaliser le montage de filets et pièges

Durée de la formation

Théorie 8 h

Pratique 16h

	Sous compétences	Activités professionnelles à couvrir/ à	Savoirs théoriques nécessaires		
N°	professionnelles exécuter	Techniques / technologie	Mathématique, Physique, Chimie professionnelle, autres		
7.1	Monter les filets et les pièges	 Monter les filets droits Monter les filets tournants Monter les piéges 	 Définition de montage Filets droits Filets tournants Filières Pièges 	 Constructions géométriques de bas Les surfaces des figures usuelles Volume et tonnage 	
7.2	Préparer les filets et les pièges	 Préparer les nappes des filets Préparer le cordage Préparer les flotteurs Préparer le plomb 	Définition des accessoires : Les nappes Le cordage Flotteur Plomb		

MODULE: 8 Utiliser tous les types de cordage et accessoires

Durée de la formation

Théorie 8 h

Pratique 16 h

	Sous compétences	Activités professionnelles à couvrir/ à	Savoirs théoriques nécessaires		
N°	N° professionnelles	exécuter	Techniques / technologie	Mathématique, Physique, Chimie professionnelle, autres	
8.1	Réaliser les nœuds et les épissures	 Utiliser le matériel nécessaire pour réaliser les nœuds et l'épissure Réaliser les nœuds Réaliser les épissures 	 Matériels de matelotage Définition et description des différents nœuds Définition et description des différentes épissures 		
8.2	Réaliser les différents amarrages entre deux cordages	Réaliser les différents amarrages : - plat - double - croisé - en portugaise	 Les cordages Classification des différents filins Description des différents filins 		

MODULE : 9 Identifier les principes de base de l'océanographie générale

Durée de la formation

Théorie 12 h

Pratique 08 h

N°	Sous compétences professionnelles	Activités professionnelles à couvrir/ à exécuter	Savoirs théoriques nécessaires	
			Techniques / technologie	Mathématique, Physique, Chimie professionnelle, autres
9.1	Différencier entre les principaux océans et mers	 Identifier et citer les principaux : Océans Mers 	 Définition de la mer Définition de l'océan Les différents océans Les différentes mers 	
9.2	Décrire et déterminer les caractéristiques physico-chimiques de l'eau de mer	Décrire les caractéristiques de l'eau de mer : Physiques Chimiques	 Composition chimique de la mer Les facteurs physiques, statiques et dynamiques 	
9.3	Tracer le relief sous marin	Tracer le relief sous marin	 Le plateau continental Le talus continental La plaine abyssale (fosses, dorsales) 	
9.4	Discriminer les grands groupes des espèces marines commercialisées	Discriminer les grands groupes des espèces marines commercialisées	 Biologie des espèces commercialisées Morphologie et anatomie des grands groupes d'espèces marines : Les poissons Les crustacés Les mollusques 	

CHAMP D'ACTIVITE 3 LES PRODUITS DE LA PECHE

MODULE : 10 Récupérer les captures

Durée de la formation

Théorie 04 h

Pratique 04 h

	Sous compétences professionnelles	Activités professionnelles à couvrir/ à exécuter	Savoirs théoriques nécessaires		
N°			Techniques / technologie Mathématique, Physique, Chimie professionnelle, autres		
10.1	Récupérer les captures	Récupérer les espèces capturées	 Définition des captures Méthodes de récupération 		
10.2	Identifier les Captures	 Identifier les captures des chaluts pélagiques Identifier les captures des chaluts de fond Identifier les captures des sennes Identifier les captures des petits métiers 	 Définition des lieux de pêche Les différentes espèces 		

MODULE: 11 Identifier et trier les espèces marines capturées.

Durée de la formation

Théorie 8 h

Pratique 02

	Sous compétences	Activités professionnelles à couvrir/ à exécuter	Savoirs théorique	es nécessaires
N°	professionnelles		Techniques / technologie	Mathématique, Physique, Chimie professionnelle, autres
11.1	Différencier et trier les groupes d'espèces marines	 Différencier entre les grands groupes d'espèces marines capturés Trier les espèces selon : La taille La nature 	 Classification des espèces capturées : Les poissons Les crustacés Les mollusques 	La notion de poids : Effectuer les opérations et résoudre les problèmes de poids
11.2	Limiter les causes d'altération	 Eviter les conditions qui accélèrent la détérioration : Utiliser de glace Appliquer une bonne manutention Remplir les caisses correctement Différencier entre les captures à différents moments Assurer l'hygiène 	 Les conditions qui accélèrent la détérioration normale : La chaleur La mauvaise manutention Les moyens de désinfection 	

MODULE: 12 Conditionner, conserver et stocker les captures.

Durée de la formation

Théorie 12h

Pratique 04 h

	Sous compétences	Activités professionnelles à couvrir/ à	Savoirs théorique	s nécessaires
N°	professionnelles	exécuter	Techniques / technologie	Mathématique, Physique, Chimie professionnelle, autres
12.1	Préparer les produits de la pêche	 Appliquer et suivre les étapes préliminaires : Etêtage Eviscération Lavage Parage 	Notion générale sur la préparation et le conditionnement des produits de la pêche	
12.2	Conditionner les produits de la pêche	 Appliquer les différents types d'emballages : Utiliser les cales a poisson Déterminer la température de stockage 	 Les viviers des thoniers. Les différentes caisses (emballages) 	

	Sous compétences	Activités professionnelles à couvrir/ à exécuter	Savoirs théoriques nécessaires		
N°	professionnelles		Techniques / technologie	Mathématique, Physique, Chimie professionnelle, autres	
12.3	Conserver et stocker les captures.	 Conserver les captures par le froid : La réfrigération Autres méthodes de conservations Assurer le stockage :- Appliquer toutes les méthodes de stockage des captures 	Température de conservation : Conservation par le froid : La réfrigération La congélation conservation par la chaleur : Les marinades Le salage Le séchage Lieux et manières de stocker les captures	Calcul de la quantité de glace nécessaire par kilogramme de poissons	

CHAMP D'ACTIVITE 4 LA NAVIGATION

MODULE: 13 Tenir un cap de route

Durée de la formation Théorie 10 h Pratique 02 h

	Sous compétences	Activités professionnelles à couvrir/ à	Savoirs théorique	es nécessaires
N°	professionnelles	exécuter	Techniques / technologie	Mathématique, Physique, Chimie professionnelle, autres
13.1	Identifier les mouvements de la terre et donner les coordonnées géographiques	Donner les coordonnées géographiques	 Les mouvements de la terre Coordonnées géographiques Unités nautiques 	
13.2	Différencier entre les différents compas et calculer les déclinaisons, les déviations et les variations	 Identifier les différents compas Décrire les différents nords Calculer les déclinaisons, les déviations et les variations 	 Définition d'un compas Traçage d'une courbe de déviation Relation entre les différents caps et les différents nords 	
13.3	Utiliser les enregistreurs de vitesse	Décrire les différents lochs	 Définition d'un loch Description des différents lochs 	

	Sous compétences	Activités professionnelles à couvrir/ à	Savoirs théoriques nécessaires
N°	professionnelles	exécuter	Techniques / technologie Mathématique, Physique, Chimie professionnelle, autres
13.4	Différencier les routes et contrôler l'estime	 Différencier entre route de surface et route de fond Contrôler l'estime des points : Réaliser des points Transport Arcs capables Distance d'un amer 	 Définition de la route de surface : Dérive due au vent Définition de la route de fond Dérive due au courant Course de chien Définition de relèvement Définition du gisement Définition de l'alignement Faire les points de : Deux à trois relèvements Un ou deux relèvements et un alignement Deux alignement Deux alignements Un relèvement et une ligne de sonde

MODULE : 14 Pratiquer les différentes manoeuvres.

Durée de la formation

Théorie 06 h

Pratique 02 h

	Sous compétences	Activités professionnelles à couvrir/ à exécuter	Savoirs théoriques nécessaires		
N°	professionnelles		Techniques / technologie	Mathématique, Physique, Chimie professionnelle, autres	
14.1	Participer à la conduite d'un navire de pêche	 Réaliser le quart à la passerelle Participer à la conduite d'un bateau de pêche 	 Mode d'utilisation de : Gouvernail Hélice Règles générales : Avec erre et sans erre Avec deux hélice 	Navigation maritime: Classification Les zones de navigation Cas de réservation de la navigation maritime	
14.2	Manœuvrer dans un port	Pratiquer les différentes manœuvres dans un port : Amarrages Accostages Manœuvre dans un port encombré	 Précautions à prendre à l'arrivée. Réalisation des amarrages Réalisation des accostages : Dans un quai par temps calme Dans un quai par temps venteux Dans un quai par courant En couple Prise d'un coffre Les appareillages Manœuvres dans un port encombré 		
14.3	Manœuvrer en mer	 Revenir sur la route Repêcher un homme en mer 	La giration : les effets des courants, vents, mer et petits fonds		

	Sous compétences	Activités professionnelles à couvrir/ à	Savoirs théoriqu	es nécessaires
N°	professionnelles	exécuter	Techniques / technologie	Mathématique, Physique, Chimie professionnelle, autres
14.4	Assurer les différents mouillages	 Choisir un point Exécuter les différentes manœuvres de mouillage Les appareillages 	 Longueur de chaîne à filet Les manœuvres de mouillage : Avec courant ou vent Sans courant ou vent Champ d'évitage Ancre chasse Les appareillages 	
14.5	Assurer les différents remorquages et savoir manœuvrer en cas d'échouage	Effectuer les différents types de remorquage Remorquer en haute mer Porter une remorque	Définition des différents types de remorquage :	

MODULE : 15 Utiliser les règles de barre et appliquer les différentes signalisations

Durée de la formation

Théorie 10 h

Pratique 0 2 h

	Sous compétences professionnelles	Activités professionnelles à couvrir/ à	Savoirs théorique	es nécessaires
N°		exécuter	Techniques / technologie	Mathématique, Physique, Chimie professionnelle, autres
15.1	Utiliser les règles de barre	Utiliser les règles de barre pour prévenir les abordages en mer	 Définition des expressions : Navires à propulsion mécanique Navires à voile Navires en train de pêche Hydravion Navires à capacité restreinte Navire non maître de sa manœuvre Navire handicapé par son tirant d'eau Navire faisant route 	

	Sous compétences		Activités professionnelles à couvrir/ à exécuter	Savoirs théoriques nécessaires
N°	professionnelles			Techniques / technologie Mathématique, Physique, Chimie professionnelle, autres
15.2	Utiliser les règles de barre	•	Conduire des navires dans toutes les conditions de visibilité Conduire des navires en vue les uns des	 Conduite des navires dans toutes les conditions de visibilité : Champ d'application La veille Vitesse de sécurité Risque d'abordage Conduite des navires en vue les uns
			autres	des autres : - Champs d'application - Navire à voile - Navire qui en rattrape un autre - Navires qui font des routes opposées - Navires dont les routes se croisent - Manœuvre d'un navire privilégié - Manœuvre d'un navire non privilégié - Responsabilité réciproque des navires
15.3	Effectuer les différentes signalisations	•	Effectuer les différentes signalisations portuaires, sonores, lumineuses et visuelles : - Signaux de manœuvre et d'avertissements - Signaux par visibilité réduite - Signaux de détresse Le matériel de signalisation maritime	 Définition du sifflet, du son bref, du son profond et des expressions Signalisation portuaire Signalisation sonore et lumineuse Code international des pavillons

MODULE: 16 Utiliser les moyens de communication et d'émission des messages

Durée de la formation

Théorie 10 h

Pratique 02 h

	Sous compétences	Activités professionnelles à couvrir/ à	Savoirs théoriqu	es nécessaires
N°	professionnelles	exécuter	Techniques / technologie	Mathématique, Physique, Chimie professionnelle, autres
16.1	Utiliser les différents moyens de communication et de positionnement	 Utiliser les types d'appareils Pratiquer l'émission des messages 	 Définition du principe de fonctionnement du Radar, du Sondeur, du Sonar et du G.P.S. Radio (BLU / VHF) Procédure de la radio téléphonie Définition de mode de communication Langage Message de danger Information requise sur le message de danger Navires et station de terre de même nationalité Navires et autres navires Radio balise de détresse Principales voies de trafique 	 Anglais maritime: Vocabulaire standard Phrases normalisées Appels Les messages réglementaires en anglais

	Sous compétences	Activités professionnelles à couvrir/ à	Savoirs théoriqu	es nécessaires
N°	professionnelles	exécuter	signaux Détresse D'urgence Sécurité Emploi injustifié des signaux de détresse Mathématique, Physique, Chir professionnelle, autres Anglais maritime: Vocabulaire standard Phrases normalisées Appels Les messages réglement en anglais	Mathématique, Physique, Chimie professionnelle, autres
16.2	Différencier entres les différents signaux	Différencier entres les différents signaux	D'urgenceSécuritéEmploi injustifié des signaux de	 Vocabulaire standard Phrases normalisées Appels Les messages réglementaires
16.3	Tenir le formel de radio communication	Utiliser le formel de radio communication	communication • Alphabet international	

CHAMP D'ACTIVITE 5

LA SECURITE MARITIME

MODULE: 17 Parer à tous les dangers à bord

Durée de la formation

Théorie 8 h

Pratique 00 h

N°	Sous compétences	Activités professionnelles à couvrir/ à	Savoirs théoriques nécessaires	
	professionnelles	exécuter	professionnelle, autres	Mathématique, Physique, Chimie professionnelle, autres
17.1	Lutter contre les dangers menaçant un navire de pêche	Lutter contre les différents dangers dans un navire de pêche	 Définition de la sécurité maritime Détermination de la réglementation de la sécurité des navires Classification des navires Les conditions de travail à bord 	
17.2	Lutter contre un incendie et une voie d'eau	 Préciser les causes de prévention et de lutte contre les incendies et voies d'eau à bord d'un navire Utiliser les différents extincteurs contre les feux Citer les moyens d'obturation Préciser les causes des voies d'eau 	 Définition d'un feu Classification des feux et les différents extincteurs Condition pour qu'un objet brûle Les moyens d'obturation Les causes des voies d'eaux 	

N°	Sous compétences	Activités professionnelles à couvrir/ à	Savoirs théoriques nécessaires		
	professionnelles exécuter	Techniques / technologie	Mathématique, Physique, Chimie professionnelle, autres		
17.3	Utiliser les moyens de sauvetage et de survie	 Utiliser les différents moyens de sauvetage : collectifs individuels Effectuer les manœuvres de sécurité Utiliser les techniques de survie Suivre les procédures d'urgences Effectuer les différents remorquages 	 Définition de sauvetage : Assistance Les différents moyens de sauvetage Manœuvres a effectuées Les techniques de survie Les procédures d'urgences Les différents remorquages 		

MODULE: 18 Décrire les différents chavirements, stabilités et méthodes de redressement

Durée de la formation

Théorie 10 h

Pratique 00 h

	Sous compétences	Activités professionnelles à couvrir/ à	Savoirs théoriques nécessaires	
N°	professionnelles	exécuter	Techniques / technologie	Mathématique, Physique, Chimie professionnelle, autres
18.1	Appliquer les méthodes de redressement et décrire les différentes stabilités	 Détecter les défauts d'un navire et déterminer sa stabilité Garder le navire toujours dans la position stable Appliquer les différentes méthodes de redressement 	 Définition des différentes stabilités latérales et longitudinales Les lignes de charge à respecter: Disposition des cargaisons à bord Disposition selon le poids et le volume Couple et redressement. Définition de la coque d'un navire Œuvres vives et œuvres mortes Tirant d'eau; franc bord Exposant de charge, déplacement jauge Navire contre arc Centre de gravité Les dimensions d'un bateau de pêche et les causes de perturbations d'une coque d'un navire Les caractéristiques d'une coque d'un navire 	

	Sous compétences		Activités professionnelles à couvrir/ à	Savoirs théoriques nécessaires	
N°	professionnelles		exécuter	a L	Mathématique, Physique, Chimie professionnelle, autres
18.2	Solutionner les différents chavirements	•	Trouver la solution des différents chavirements : - Chavirement transversal - Chavirement longitudinal - Hauteur métacentre - Chavirement indifférent	 Les différents chavirements : Chavirement transversal Chavirement longitudinal Hauteur métacentre 	

MODULE: 19 Identifier les paramètres et les indicateurs de fonctionnement des machines et parer aux incidents éventuels

Durée de la formation

Théorie 10 h

Pratique 08 h

	Sous compétences	Activités professionnelles à couvrir/ à	Savoirs théoriques nécessaires	
N°	professionnelles	exécuter	Techniques / technologie	Mathématique, Physique, Chimie professionnelle, autres
19.1	Calculer l'autonomie en carburant nécessaire pour un parcours donné	 Calculer l'autonomie en carburant. Calculer le carburant nécessaire pour un parcours donné 	Calcul de l'autonomie en carburant.	
19.2	Donner le principe de fonctionnement d'un moteur à explosion et à combustion interne	Donner le principe de fonctionnement d'un moteur :	Notion sur le fonctionnement du moteur diesel	
19.3	Détecter tout incident de fonctionnement du moteur et y remédier	Détecter et dépanner tout incident de fonctionnement : Moteur à explosion Moteur diesel	Les incidents les plus fréquents	

CHAMP D'ACTIVITE 6

FORMATION COMPLEMENTAIRE

MODULE : 20 Appliquer les notions de base en organisation et gestion de l'entreprise et l'esprit entrepreneurial

Durée de la formation

Théorie 24 h

Pratique 16 h

	Sous compétences		Savoirs théorique	s nécessaires
N°	Sous compétences professionnelles	Activités professionnelles à couvrir/à exécuter	Techniques / technologie	Mathématique, Physique, Chimie professionnelle, autres
20.1	Identifier les différentes organisations et fonctions essentielles de l'entreprise et les tâches y afférentes	 Identifier les différentes organisations de l'entreprise : Types d'entreprise Structures hiérarchiques Structures fonctionnelles Identifier les fonctions essentielles : La fonction gestion et ses tâches essentielles La fonction financière et ses tâches principales La fonction production La fonction commerciale 	 Les statuts d'entreprise (EPE, SPA, SARL, EURL, etc.) La composante d'une entreprise (organigramme, ressource humaine, équipements) Bilan financier, rendement Règlement intérieur d'une entreprise 	

	Sous compétences		Savoirs théorique	s nécessaires
N°	N° professionnelles	Activités professionnelles à couvrir/à exécuter	Techniques / technologie	Mathématique, Physique, Chimie professionnelle, autres
20.2	Identifier les notions de base de l'offre et la demande, de la rentabilité et de la facturation	revient, le rendement d'une main d'œuvre qualifiée (temps unitaire)	 Cheminement de base sur le calcul du rendement d'une main d'œuvre (Taux horaire) Barème des prix en vigueur relatif aux prestations de service 	
20.3	Développer les notions de base d'une approche entreprenariale	 Comprendre le fait d'orienter un projet vers les besoins du client et les opportunités du marché Identifier les avantages et l'intérêt de proposer des produits nouveaux Distinguer les différentes fonctions et leur interaction en matière de produit, de prix, de marché et de promotion 	 Développer les notions et principes de satisfaction des besoins du Client Expliquer les avantages des produits novateurs Présenter les principes de base de la liaison : Produit - Prix et Promotion 	
20.4	Développer les principes de base pour une auto évaluation de ses capacités professionnelles	 Identifier les exigences de la fonction « entreprenariat » Définir les compétences essentielles de cette fonction telles que l'expérience professionnelle approfondie et la maîtrise du métier Mesurer ses capacités professionnelles et personnelles pour mener à bien un projet Définir les atouts nécessaires à un Entrepreneur pour réussir son projet 	 Présenter les règles élémentaires pour monter et réaliser un projet qui réussi Présenter les atouts et les motivations nécessaires à un Promoteur de projet 	

	Sous compétences		Savoirs théoriques nécessaires	
N°	professionnelles Activités professionnelles à couvrir/à exécuter	Techniques / technologie	Mathématique, Physique, Chimie professionnelle, autres	
20.5	Identifier les règles de gestion de la matière première et de la pièce de rechange	S'informer sur les techniques de gestion	 Présenter les différents modèles d'outils de gestion: Fiche d'inventaire Bon d'entrée Bon de sortie Bon de commande Bon de livraison Démontrer les techniques d'approvisionnement du magasin Présenter les différents modèles de support et rayonnage de rangement 	

MODULE N° 21 S'initier à l'utilisation de l'outil informatique

Durée de la formation Théorie 10 h Pratique 20 h

	Sous compétances			Savoirs théoriques nécessaires	
N°	Sous compétences professionnelles Activités profession	Activités professionnelles à couvrir / à exécuter	Techniques / technologie		Mathématique, Physique, Chimie professionnelle, Autres
21.1	Identifier les éléments composant un poste de travail informatique et assurer leur connexion	 Déterminer la composition d'un poste de travail informatique Définir la fonction de chaque élément du poste de travail informatique Déterminer l'interaction des différents éléments Installer et connecter les unités d'entrée Installer et connecter les unités de sortie Assurer la protection et la sécurité de l'installation 	•	Notions de base de l'informatique et principales définitions Présentation des éléments composant le poste de travail informatique : l'écran, le clavier, la souris, l'unité centrale (Boîtier d'alimentation, lecteur CD Rom, lecteur de disquettes, le disque dur, la carte mère, le micro processeur, la rame, la carte vidéo, la carte son et la carte réseau), l'imprimante, l'onduleur, le modem, la Web Cam, le scanner, etc. Directives et précautions de raccordement des différents éléments	
21.2	Exploiter un micro- ordinateur (Système d'exploitation Windows)	 Déterminer les éléments de l'interface Windows Utiliser correctement les principales fonctions du Système d'exploitation Windows Exploiter le système Windows 	•	Présenter l'environnement Windows, Bureau et fenêtres : Poste de travail, Corbeille, Menu Démarrer, Les fichiers et les dossiers : Créer, Nommer, Rechercher, Copier, Déplacer et supprimer.	

	Sous compétences		Savoirs théoriques nécessaires
N°	professionnelles	Activités professionnelles à couvrir / à exécuter	Techniques / technologie Mathématique, Physique, Chimie professionnelle, Autres
21.3	Utiliser un logiciel de traitement de texte et tableaux (Microsoft Word)	 Identifier le Microsoft Word et ses barres de menu Traiter le texte Dessiner un tableau 	 Définition d'un traitement de texte : la saisie, la mise en forme, la correction d'orthographe et de grammaire, L'impression : la mise en page, l'aperçu avant impression Les tableaux : Création, lignes
21.4	Utiliser un logiciel de calcul (Microsoft Excel)	 Identifier le Microsoft Excel et ses barres de menu Créer des classeurs Elaborer des graphes 	et colonnes (insertion et ajout) Définition d'un tableur Les classeurs : les feuilles de calcul et les cellules Insertion : lignes, colonnes, formules de calcul et fonction Représentation graphique : Histogramme, secteur, courbe, etc.

MODULE : 22 S'informer sur les éléments d'aide à l'insertion professionnelle

Durée de la formation

Théorie 20 h

Pratique 12 h

NO	Sous compétences	Activités professionnelles à couvrir / à	Savoirs théoriques nécessaires	
N°	professionnelles	exécuter	Techniques / technologie	Mathématique, Physique, Chimie professionnelle, autres
22.1	Elaborer un Curriculum vitæ (CV)	 S'informer sur les avantages d'un CV bien élaboré et de son utilisation Identifier la structure et le rôle d'un Curriculum vitæ (CV) Décrire les composantes avec précisions : Identité, cursus et profil de formation, expérience professionnelle, qualités personnelles, etc. 	 Modèle de rédaction d'un curriculum vitae Les principes directeurs et les avantages de l'utilisation d'un CV 	Utiliser l'outil informatique
22.2	Rédiger une lettre de motivation (demande d'emploi)	 Identifier la structure d'une demande d'emploi (expéditeur, destinataire, l'objet, la date) Définir les éléments pertinents de la demande d'emploi : références de formation, expériences, présentation, âge, etc. Formuler et personnalise la demande d'emploi par la volonté d'obtenir l'emploi, la disponibilité, la loyauté et l'engagement 	 Modèle de rédaction de la demande d'emploi Appliquer les techniques de communication 	

	Sous compétences	Activités professionnelles à couvrir / à	Savoirs théoric	ques nécessaires
N°	professionnelles	exécuter	Techniques / technologie	Mathématique, Physique, Chimie professionnelle, autres
22.3	Préparer et réaliser un entretien d'embauche	 Saisir l'importance de se préparer à un entretien d'embauche Manifester son intérêt pour l'emploi et faire preuve de courtoisie au moment de l'entrevue Distinguer les différents types d'entrevue, en tenant compte de leurs atouts Rechercher des informations sur : l'entreprise : sa place et son importance sur le marché, ses produits, ses perspectives le futur métier envisagé : ses exigences et les conditions de son exercice 	Application des simulations	

	Sous compétences	Activités professionnelles à couvrir / à	Savoirs théoriqu	es nécessaires
N°	professionnelles	exécuter	Techniques / technologie	Mathématique, Physique, Chimie professionnelle, autres
22.4	Identifier les techniques de recherche d'emploi et les démarches pour l'auto emploi	 Identifier les structures du Service public chargé de l'emploi Identifier les formalités d'inscription comme demandeur d'emploi Rechercher les informations sur les entreprises et leurs besoins en main d'œuvre qualifiée Rechercher les informations sur le dispositif d'aide à l'emploi mis en place par l'Etat 	 Présentation du Service public chargé de l'emploi : localisation et missions (ANEM – ALEM, la commune, etc.) Informations sur le tissu économique de la région et de la localité Présentation du dispositif d'aide à l'emploi mis en place par l'Etat : DIPJ – ANSEJ – ANGEM etc. 	

MODULE: 23 Identifier les différentes sortes de pollution et les méthodes de protection du milieu marin

Durée de la formation

Théorie 30 h

Pratique 12 h

	Sous compétences	Activités professionnelles à couvrir/	Savoirs théorique	es nécessaires
N°	professionnelles	exécuter	Techniques / technologie	Mathématique, Physique, Chimie professionnelle, autres
2.3.1	Déterminer les conditions nécessaires de l'environnement	 Connaître les conditions nécessaires de l'environnement : Eau Air Sol Lumière 	 Définition de base : Ecologie Ecosystème Biomasse Biotope Biocénose Environnement 	
2.3.2	Identifier les actions de l'homme sur la nature	 Préciser l'action de l'homme sur la nature : Aspects positifs Aspects négatifs 	 Les actions de l'homme sur la nature La chaîne biologique 	

	Sous compétences	Activités professionnelles à couvrir/	Savoirs théorique	es nécessaires
N°	professionnelles	exécuter	Techniques / technologie	Mathématique, Physique, Chimie professionnelle, autres
2.3.3	Protéger la mer en tant que milieu de vie	 Identifier les effets de l'effort de pêche sur le stock halieutique Appliquer les aspects réglementaires lies à la protection des ressources halieutiques 	 La sous-exploitation des stocks halieutiques La surexploitation des stocks halieutiques 	
2.3.4	Lutter contre les différentes pollutions	Lutter contre les différentes pollutions: Chimiques Organiques Physiques Utiliser les différents moyens et techniques de lutte contre la pollution	 Définition générale de la pollution. Les différentes pollutions : Chimiques Organiques Physiques Aspects réglementaires 	

Curriculum et plan de formation de l'entreprise formatrice

CHAMP D'ACTIVITE 2 LA PECHE

MODULE 5: Utiliser les engins de pêche

Durée de formation

N°	Sous Compétences professionnelles à	professionnelles à Activités professionnelles à exécuter	Mise en œuvre du programme et plan de formation entreprise (1)			maître d'apprentissage (2)						
	acquérir		Entreprise	E.F.P.	1	2	3	4	5	6		
5.1	Utiliser les différents chaluts	 Exercer la pêche avec les différents types de chaluts : Différents panneaux Armements Les méthodes de pêche 										
5.2	Utiliser les différentes sennes	Exercer la pêche avec les différents types de senne :										

¹⁾ A confirmer par une croix (X) pour chaque sous compétence réalisée au sein de l'entreprise ou à couvrir par l'EFP (2) Cette partie est à remplir au cours de la formation selon la grille de notation et d'évaluation

N°	Sous Compétences professionnelles à		Activités professionnelles à exécuter	Mise en œuvre de plan de formatio		maître d'apprentissage (2)							
	acquérir			Entreprise	E.F.P.	1	2	3	4	5	6		
5.3	Utiliser les différents filets droits	•	Exercer la pêche en utilisant les différents types de filets droits : - Armements - Les méthodes de pêche										
5.4	Utiliser les différents pièges et palangres	•	Exercer la pêche en utilisant les différents types de pièges et palangres : Les méthodes de pêches										

¹⁾ A confirmer par une croix (X) pour chaque sous compétence réalisée au sein de l'entreprise ou à couvrir par l'EFP (2) Cette partie est à remplir au cours de la formation selon la grille de notation et d'évaluation

MODULE 6: Ramander et entretenir les engins de pêche

Durée de formation

N°	Sous Compétences professionnelles à	Activités professionnelles à exécuter		Mise en œuvre du programme et plan de formation entreprise (1)		réciati naître	ion de d'appr	l'appr entiss	enti pa sage (2	ar le
	acquérir	·	Entreprise	E.F.P.	1	2	3	4	5	6
6.1	Pratiquer le ramendage des filets de pêche	 Utiliser le matériel de ramendage Faire le rang Confectionner une maille avec gabarit Confectionner une nappe 								
6.2	Réparer les différentes déchirures	 Réparer les petites déchirures : Réparation verticale Réparation horizontale Réparation oblique Réparation quelconque Réparer les grandes déchirures : Nettoyage Réparation Pose d'un placard 								

¹⁾ A confirmer par une croix (X) pour chaque sous compétence réalisée au sein de l'entreprise ou à couvrir par l'EFP (2) Cette partie est à remplir au cours de la formation selon la grille de notation et d'évaluation

N°	Sous Compétences professionnelles à acquérir		Activités professionnelles à exécuter	Mise en œuvre d					renti pa sage (2		
				Entreprise	E.F.P.	1	2	3	4	5	6
6.3	Entretenir les engins de pêche et assurer la maintenance à bord.	•	Vérifier l'état de l'engin de pêche avant la mise à l'eau :								
			Chaluts, filets tournants, filets droits, pièges, palangres…etc.								
		•	Assurer l'entretien général des engins de pêche								
		•	Assurer l'hygiène du bateau.								
		•	Assurer la maintenance à bord :								
			- Peinture								
		•	Réparation								

¹⁾ A confirmer par une croix (X) pour chaque sous compétence réalisée au sein de l'entreprise ou à couvrir par l'EFP (2) Cette partie est à remplir au cours de la formation selon la grille de notation et d'évaluation

MODULE 7: Réaliser le montage des filets et pièges.

Durée de formation

N°	Sous Compétences professionnelles à	Activités professionnelles à exécuter Mise en œuvre du programme et Appréciation de l'apprenti plan de formation entreprise (1) maître d'apprentissage									
	acquérir		Entreprise	E.F.P.	1	2	3	4	5	6	
7.1	Préparés les filets et	Préparer les nappes des filets									
	les piéges	Préparer le cordage									
		Préparer les flotteurs									
		Préparer le plomb									
7.2		Monter les filets droits									
	pièges	Monter les filets tournants									
		Monter les piéges									

¹⁾ A confirmer par une croix (X) pour chaque sous compétence réalisée au sein de l'entreprise ou à couvrir par l'EFP (2) Cette partie est à remplir au cours de la formation selon la grille de notation et d'évaluation

MODULE 8: Utiliser tous les types de cordage et accessoires

Durée de formation

N°	Sous Compétences professionnelles à	Activités professionnelles à exécuter	Mise en œuvre du programme et plan de formation entreprise (1)					ation entreprise (1) maître d'apprentissage (2							
	acquérir		Entreprise	E.F.P.	1	2	3	4	5	6					
8.1	Réaliser les nœuds et les épissures.	Utiliser le matériel nécessaire pour réaliser les nœuds et les épissures													
		Réaliser les nœuds													
		Réaliser les épissures													
8.2	Réaliser les différents	Réaliser les différents amarrages :													
	amarrages entre deux cordages	– Plat													
		- Double													
		– Croisé													
		 En portugaise 													

¹⁾ A confirmer par une croix (X) pour chaque sous compétence réalisée au sein de l'entreprise ou à couvrir par l'EFP (2) Cette partie est à remplir au cours de la formation selon la grille de notation et d'évaluation

MODULE 09: Identifier les principes de base de l'océanographie générale

Durée de formation

N°	Sous Compétences professionnelles à	Activités professionnelles à exécuter	Mise en œuvre de plan de formatio	n entreprise (1)	maître d'apprentissage (2)						
	acquérir		Entreprise	E.F.P.	1	2	3	4	5	6	
9.1	Déterminer les paramètres physico- chimiques de l'eau de mer	 Les paramètres chimiques de l'eau de mer Les facteurs physiques, statiques et dynamiques 									
9.2	Tracé du relief sous marin	 Le plateau continental Le talus continental La plaine abyssale (fosses, dorsales) 									

¹⁾ A confirmer par une croix (X) pour chaque sous compétence réalisée au sein de l'entreprise ou à couvrir par l'EFP (2) Cette partie est à remplir au cours de la formation selon la grille de notation et d'évaluation

N°	Sous Compétences professionnelles à	Activités professionnelles à exécuter	Mise en œuvre d plan de formatio						renti p sage (
	acquérir		Entreprise	E.F.P.	1	2	3	4	5	6
9.3	Discriminer les grands	Biologie des espèces commercialisées								
	groupes des espèces marines commercialisées	 Morphologie et anatomie des grands groupes d'espèces marines : Les poissons Les crustacés Les mollusques 								

¹⁾ A confirmer par une croix (X) pour chaque sous compétence réalisée au sein de l'entreprise ou à couvrir par l'EFP (2) Cette partie est à remplir au cours de la formation selon la grille de notation et d'évaluation

CHAMP D'ACTIVITE 3 LES PRODUITS DE LA PECHE

MODULE10: Récupérer les captures

Durée de formation

N°	Sous Compétences professionnelles à	Activités professionnelles à exécuter	Mise en œuvre de plan de formation					l'appr rentiss		
	acquérir		Entreprise	E.F.P.	1	2	3	4	5	6
10.1	Récupérer les captures	Récupérer les espèces capturées								
10.2	Identifier les captures	 Identifier les captures des chaluts pélagiques Identifier les captures des chaluts de fond Identifier les captures des sennes Identifier les captures des petits métiers 								

¹⁾ A confirmer par une croix (X) pour chaque sous compétence réalisée au sein de l'entreprise ou à couvrir par l'EFP (2) Cette partie est à remplir au cours de la formation selon la grille de notation et d'évaluation

MODULE 11 Identifier et trier les espèces marines capturées.

Durée de formation

N°	Sous Compétences professionnelles à	Activités professionnelles à exécuter	Mise en œuvre du programme plan de formation entreprise (E.F.P.				ion de d'appr			
	acquérir		Entreprise	E.F.P.	1	2	3	4	5	6
11.1	Différencier et trier les groupes d'espèces	Différencier entre les grands groupes d'espèces marines capturés								
	marines	Trier les espèces selon:								
		- La taille								
		- La nature								
11.2	Limiter les causes d'altération	Eviter les conditions qui accélèrent la détérioration normale :								
		- Utilisation de glace								
		- Appliquer une bonne manutention								
		- Remplir les caisses correctement								
		 Différencier entre les captures à différents moments 								
		- Assurer l'hygiène								

¹⁾ A confirmer par une croix (X) pour chaque sous compétence réalisée au sein de l'entreprise ou à couvrir par l'EFP (2) Cette partie est à remplir au cours de la formation selon la grille de notation et d'évaluation

MODULE 12: Conditionner, conserver et stocker les captures.

Durée de formation

N°	Sous Compétences professionnelles à	Activités professionnelles à exécuter	vités professionnelles à exécuter plan de formation entreprise (1)							ar le !)
	acquérir		Entreprise	E.F.P.	1	2	3	4	5	6
12.1	Préparer les produits de la pêche	 Appliquer et suivre les étapes préliminaires : Etêtage Eviscération Lavage Parage 								
12.2	Conditionner les produits de la pêche	 Appliquer les différents types d'emballages : Utiliser les cales à poissons Température de stockage 								

¹⁾ A confirmer par une croix (X) pour chaque sous compétence réalisée au sein de l'entreprise ou à couvrir par l'EFP (2) Cette partie est à remplir au cours de la formation selon la grille de notation et d'évaluation

N°	Sous Compétences professionnelles à	Activités professionnelles à exécuter	Mise en œuvre d plan de formatio	n entreprise (1)	r				renti pa sage (2	2)
	acquérir		Entreprise	E.F.P.	1	2	3	4	5	6
12.3	Conserver et stocker les captures	Conserver les captures par le froid : La réfrigération								
		Autres méthodes de conservation								
		Assurer le stockage : Appliquer toutes les								
		méthodes de stockage des captures								
										1

¹⁾ A confirmer par une croix (X) pour chaque sous compétence réalisée au sein de l'entreprise ou à couvrir par l'EFP (2) Cette partie est à remplir au cours de la formation selon la grille de notation et d'évaluation

CHAMP D'ACTIVITE 4 LA NAVIGATION

MODULE 13: Tenir un cap de route

Durée de formation 104 Heures

N°	Sous Compétences professionnelles à	Activités professionnelles à exécuter	Mise en œuvre de plan de formation					l'appr rentiss		
	acquérir		Entreprise	E.F.P.	1	2	3	4	5	6
13.1	Donner les coordonnées géographiques	Donner les coordonnées géographiques								
13.2	Différencier entre les différents compas, et calculer les déclinaisons, les déviations et les variations	 Identifier les différents compas Décrire les différents nords Calculer les déclinaisons, les déviations et les variations 								

¹⁾ A confirmer par une croix (X) pour chaque sous compétence réalisée au sein de l'entreprise ou à couvrir par l'EFP (2) Cette partie est à remplir au cours de la formation selon la grille de notation et d'évaluation

N°	Sous Compétences professionnelles à	Activités professionnelles à exécuter	u programme et n entreprise (1)	App r	réciat naître	ion de d'appr	l'appr entiss	enti pa age (2	ar le ?)	
	acquérir		Entreprise	E.F.P.	1	2	3	4	5	6
13.3	Utiliser les enregistreurs de vitesse	Décrire les différents lochs								
13.4	Différentier les routes et contrôler l'estime	 Différentier entre route de surface et route de fond. Contrôler l'estime des points : Réaliser des points Transport Arcs capables Distance d'un amer 								

¹⁾ A confirmer par une croix (X) pour chaque sous compétence réalisée au sein de l'entreprise ou à couvrir par l'EFP (2) Cette partie est à remplir au cours de la formation selon la grille de notation et d'évaluation

MODULE 14: Pratiquer les différentes manoeuvres.

Durée de formation

N°	Sous Compétences professionnelles à	Activités professionnelles à exécuter	Mise en œuvre d plan de formatio						enti pa sage (2	
	acquérir		Entreprise	E.F.P.	1	2	3	4	5	6
14.1	Participer à la conduite d'un navire de pêche	 Réaliser le quart à la passerelle Participer à la conduite d'un bateau de pêche 								
14.2	Manœuvrer dans un port	 Pratiquer les différentes manœuvres dans un port : Amarrages Les accostages Manœuvre dans un port encombré 								
14.3	Manœuvrer en mer	 Revenir sur la route Repêcher un homme en mer 								

¹⁾ A confirmer par une croix (X) pour chaque sous compétence réalisée au sein de l'entreprise ou à couvrir par l'EFP (2) Cette partie est à remplir au cours de la formation selon la grille de notation et d'évaluation

N°	Sous Compétences professionnelles à	Activités professionnelles à exécuter	Mise en œuvre d plan de formatio	u programme et n entreprise (1)	App r	réciat naître	ion de d'appi	l'appr rentiss	enti pa age (2	ar le ?)
	acquérir	•	Entreprise	E.F.P.	1	2	3	4	5	6
14.4	Assurer les différents mouillages	 Choisir un point Exécuter les différentes manœuvres de mouillage Les appareillages 								
14.5	Assurer les différents remorquages et savoir manœuvrer en cas d'échouage	 Effectuer les différents types de remorquage Remorquer en haute mer Porter une remorque 								

¹⁾ A confirmer par une croix (X) pour chaque sous compétence réalisée au sein de l'entreprise ou à couvrir par l'EFP (2) Cette partie est à remplir au cours de la formation selon la grille de notation et d'évaluation

MODULE 15: Utiliser les règles de barre et effectuer les différentes signalisations

Durée de formation

N°	Sous Compétences professionnelles à	Activités professionnelles à exécuter	Mise en œuvre d plan de formatio		App r	réciati naître	ion de d'appr	l'appr entiss	enti pa age (2	ar le ?)
	acquérir		Entreprise	E.F.P.	1	2	3	4	5	6
15.1	Utiliser les règles de barre	 Utiliser les règles de barre pour prévenir les abordages en mer 								
		Conduire les navires dans toutes les conditions de visibilité								
		Conduire les navires en vue les uns des autres								
15.2	Effectuer les différentes	Effectuer les différentes signalisations portuaires, sonores, lumineuses et visuelles :								
	signalisations	- Signaux de manœuvre et d'avertissements								
		 Signaux par visibilité réduite 								
		- Signaux de détresse								
		Le matériel de signalisation maritime								

¹⁾ A confirmer par une croix (X) pour chaque sous compétence réalisée au sein de l'entreprise ou à couvrir par l'EFP (2) Cette partie est à remplir au cours de la formation selon la grille de notation et d'évaluation

N°	Sous Compétences professionnelles à		Activités professionnelles à exécuter	Mise en œuvre de plan de formation	u programme et n entreprise (1)	App r	réciat naître	ion de d'app	de l'apprenti par pprentissage (2)		
	acquérir		·	Entreprise	E.F.P.	1	2	3	4	5	['] 6
15.3		•	Différencier les feux								
	marque des navires	•	Différencier les marque des navires								
		•	Identifier les balises								

¹⁾ A confirmer par une croix (X) pour chaque sous compétence réalisée au sein de l'entreprise ou à couvrir par l'EFP (2) Cette partie est à remplir au cours de la formation selon la grille de notation et d'évaluation

MODULE 16: Utiliser les moyens de communication et d'émission des messages

Durée de formation

N°	Sous Compétences professionnelles à	Activités professionnelles à exécuter	Mise en œuvre de plan de formatio	n entreprise (1)					enti par le age (2)		
	acquérir		Entreprise	E.F.P.	1	2	3	4	5	6	
16.1	Utiliser les différents moyens de communication et de positionnement	 Utiliser les types d'appareils Pratiquer l'émission des messages 									
16.2	Différencier entres les différents signaux	Différencier entres les différents signaux									
16.3	Tenir le formel de radio communication	Utiliser le formel de radio communication									

¹⁾ A confirmer par une croix (X) pour chaque sous compétence réalisée au sein de l'entreprise ou à couvrir par l'EFP (2) Cette partie est à remplir au cours de la formation selon la grille de notation et d'évaluation

CHAMP D'ACTIVITE 5

LA SECURITE MARITIME

MODULE 17:

Parer à tous les dangers à bord

Durée de formation

N°	Sous Compétences professionnelles à	Activités professionnelles à exécuter	Mise en œuvre de plan de formatio		Appréciation de l'appren maître d'apprentissag					
	acquérir		Entreprise	E.F.P.	1	2	3	4	5	6
17.1	Lutter contre les dangers menaçant un navire de pêche	Lutter contre les différents dangers dans un navire de pêche								
17.2	Lutter contre un incendie et une voix d'eau	 Préciser les causes de prévention et de lutte contre les incendies et voies d'eau à bord d'un navire Utiliser les différents extincteurs contre les feux Citer les moyens d'obturation Préciser les causes des voies d'eaux 								

¹⁾ A confirmer par une croix (X) pour chaque sous compétence réalisée au sein de l'entreprise ou à couvrir par l'EFP (2) Cette partie est à remplir au cours de la formation selon la grille de notation et d'évaluation

N°	Sous Compétences professionnelles à	Activités professionnelles à exécuter	Mise en œuvre de plan de formatio									
	acquérir		Entreprise	E.F.P.	1	2	3	4	5	6		
17.3	Utiliser les moyens de	Utiliser les différents moyens de sauvetage :										
	sauvetage et de survie	collectifs										
		individuels										
		Effectuer les manœuvres de sécurité										
		Utiliser les techniques de survie										
		Effectuer les différents remorquages										

¹⁾ A confirmer par une croix (X) pour chaque sous compétence réalisée au sein de l'entreprise ou à couvrir par l'EFP (2) Cette partie est à remplir au cours de la formation selon la grille de notation et d'évaluation

MODULE 18: Décrire les différents chavirements, stabilités et méthodes de redressement

Durée de formation

N°	Sous Compétences professionnelles à	Activités professionnelles à exécuter	Mise en œuvre du programme et plan de formation entreprise (1)					on de l'apprenti par l d'apprentissage (2)				
	acquérir		Entreprise	E.F.P.	1	2	3	4	5	6		
18.1	Appliquer les méthodes de redressement et décrire les différentes stabilités	 Détecter les défauts d'un navire et déterminer sa stabilité Garder le navire toujours dans la position stable Appliquer les différentes méthodes de redressement 										
18.2	Solutionner les différents chavirements	Trouver la solution des différents chavirements : Chavirement transversal Chavirement longitudinal Hauteur métacentre Chavirement indifférent										

¹⁾ A confirmer par une croix (X) pour chaque sous compétence réalisée au sein de l'entreprise ou à couvrir par l'EFP (2) Cette partie est à remplir au cours de la formation selon la grille de notation et d'évaluation

MODULE 19: Identifier les paramètres et les indicateurs de fonctionnement des machines et parer aux incidents éventuels

Durée de formation

N°	Sous Compétences professionnelles à	Activités professionnelles à exécuter	Mise en œuvre du programme et plan de formation entreprise (1)				ciation de l'apprenti pa ıître d'apprentissage (2				
	acquérir		Entreprise	E.F.P.	1	2	3	4	5	6	
19.1	Calculer l'autonomie en carburant nécessaire pour un parcours donné	 Calculer l'autonomie en carburant. Calculer le carburant nécessaire pour un parcours donné 									
19.2	Donner le principe de fonctionnement d'un moteur à explosion et à combustion interne	 Donner le principe de fonctionnement d'un moteur : à explosion à deux temps à explosion à quatre temps diesel à quatre temps 									

¹⁾ A confirmer par une croix (X) pour chaque sous compétence réalisée au sein de l'entreprise ou à couvrir par l'EFP (2) Cette partie est à remplir au cours de la formation selon la grille de notation et d'évaluation

N°	Sous Compétences professionnelles à	Activités professionnelles à exécuter	Mise en œuvre de plan de formatio							
	acquérir		Entreprise	E.F.P.	1	2	3	4	5	6
19.3	Détecter tout incident de fonctionnement du moteur et y remédier	 Détecter et dépanner tout incident de fonctionnement : Moteur à explosion Moteur diesel								

¹⁾ A confirmer par une croix (X) pour chaque sous compétence réalisée au sein de l'entreprise ou à couvrir par l'EFP (2) Cette partie est à remplir au cours de la formation selon la grille de notation et d'évaluation

Grille de notation et d'évaluation

Signification	Note	Points	Appréciation
Une performance correspondant aux exigences d'une manière particulièrement bien	1	de 20 – 18	très bien
Une performance correspondant entièrement bien aux exigences	2	moins de 18 - 16	bien
Une performance correspondant généralement assez bien aux exigences	3	moins de 16 - 13	assez bien
Une performance qui est caractérisée par des manques, mais qui répond encore généralement aux exigences	4	moins de 13 - 10	moyen
Une performance qui ne répond pas aux exigences , mais qui révèle qu'il y a des connaissances de base et qu'on peut rectifier des insuffisances dans un délai de temps prévisible	5	moins de 10 - 7	insuffisant
Une performance qui ne correspond pas aux exigences et qui révèle que même les connaissances de base sont si incomplètes que les insuffisances ne peuvent pas être rectifiées dans un délai de temps prévisible	6	moins de 7 - 0	très insuffisant

5. Mise en œuvre du programme de formation: Organisation pédagogique et évaluation des compétences

Organisation pédagogique de la formation

Le programme de formation par apprentissage est mis en en œuvre conjointement par l'EFP et l'entreprise formatrice. Pour garantir une qualité de formation à l'apprenti, il est indispensable d'organiser les relations de travail entre le maître d'apprentissage et le formateur et d'assurer leur étroite collaboration par des rencontres régulières et permanentes.

Le programme de formation est le document de base qui définit les compétences à acquérir par l'apprenti durant son cursus de formation. Il constitue un outil pédagogique de référence pour le formateur et le maître d'apprentissage qui doivent organiser chacun dans son domaine, leur action de formation conformément à la structuration des différents modules de formation en respectant particulièrement les temps consacrés à chaque module.

L'organisation pédagogique de la formation de l'apprenti dans son volet mise en oeuvre, est définie dans son ensemble par l'EFP qui coordonne le déroulement du cursus de l'apprenti.

L'EFP fixe en relation avec l'entreprise formatrice, l'emploi du temps en définissant les périodes de la FTTC et les périodes de la formation pratique en entreprise, en tenant compte du volume horaire défini par le programme de formation.

L'emploi du temps fixé est communiqué aux formateurs chargés du suivi et de la FTTC et au maître d'apprentissage ainsi qu'à l'apprenti. L'ATP chargé de l'apprentissage assure la coordination entre les différents intervenants et veille au respect de l'emploi du temps.

Organisation de la formation au sein de l'établissement de formation

Pour être efficace, la formation théorique et technologique complémentaire (FTTC) au sein de l'EFP, doit être organisée de façon méthodique dans ses différents volets depuis la rentrée en formation jusqu'à l'examen de fin d'apprentissage :

- Organisation et harmonisation des rentrées
- Constitution de groupes homogènes d'apprentis
- Affectation de formateurs de la spécialité pour les cours de la FTTC
- Désignation des salles de cours et des ateliers pour les travaux pratiques avec les équipements et la matière d'œuvre nécessaires en fonction du programme de formation
- Préparation des aides didactiques à remettre à l'apprenti
- Organisation et gestion des évaluations périodiques des compétences
- Préparation et organisation de l'examen de fin d'apprentissage.

Organisation des rentrées en formation par apprentissage

La rentrée en formation par apprentissage est un moment fort dans le déroulement du cursus de l'apprenti. Elle doit être organisée minutieusement de l'accueil de l'apprenti jusqu'au lancement concret de la formation.

(1) Harmonisation des rentrées :

Pour des raisons évidentes d'efficacité et de qualité de la formation ainsi que de coordination des activités pédagogiques, il est indispensable de fixer une même date

de rentrée en apprentissage pour tous les apprentis d'un même groupe de façon à permettre un déroulement régulier de leur cursus de formation.

Ainsi le suivi de la formation pratique et les évaluations périodiques des compétences acquises deviennent plus aisées et faciles à programmer.

Il est recommandé d'organiser deux (02) rentrées en apprentissage par an à une date préalablement fixée (octobre et février), en rapport avec les périodes de validation des contrats d'apprentissage.

Afin d'exploiter au maximum les opportunités de formation révélées tardivement, il peut être envisagé exceptionnellement une 3^{ème} rentrée (avril) dont la date doit être fixée également au préalable.

(2) Constitution des groupes homogènes d'apprentis :

Après la validation des contrats d'apprentissage et sous la coordination de la DFEP, les EFP en collaboration avec le CAAL, doivent constituer des groupes homogènes d'apprentis ayant un même niveau d'accès et une même spécialité. Chaque groupe ne devrait pas dépasser le nombre de 25 apprentis.

En raison de la difficulté objective, liée aux effectifs réduits de certaines spécialités dans un même établissement, il est préconisé 3 cas possibles :

- Au sein d'un même établissement, il est recommandé d'organiser un groupe pour une spécialité à chaque fois que l'effectif des apprentis est suffisant;
- Si l'effectif des apprentis est insuffisant, il est recommandé d'organiser un groupe pour une spécialité au niveau d'un établissement choisi en raison de son affectation pédagogique, regroupant des apprentis de deux ou plusieurs établissements organisés en zone géographique (selon la démarche « zoning »);
- Exceptionnellement, pour les apprentis en effectif très réduit, il est recommandé d'organiser un groupe pour une famille de métiers en respectant le même niveau de formation.

(3) Concertation avec l'entreprise formatrice :

Afin d'assurer une bonne coordination entre la formation pratique et la formation théorique et technologique complémentaire (FTTC) et une prise en charge correcte de l'apprenti dans les deux lieux de formation, il est indispensable que l'EFP organise une concertation avec l'entreprise formatrice au début de la formation. L'EFP et l'entreprise formatrice doivent fixer d'un commun accord les périodes de la FTTC et les périodes de la formation pratique en entreprise, en tenant compte du volume horaire défini par le programme de formation.

Organisation et déroulement de la Formation théorique et technologique complémentaire (FTTC)

La Formation théorique et technologique complémentaire (FTTC) est organisée sur la base du « Curriculum de l'Etablissement de formation » (voir 4.5.).

La répartition de cette durée globale en volume horaire hebdomadaire est laissée à l'initiative de l'EFP qui doit déterminer un emploi du temps équilibré en tenant compte de la durée de formation exprimée en semaines pour chaque groupe d'apprentis. Cette répartition est à réaliser au début de la formation.

Cette démarche permet une organisation souple et cohérente du cursus de formation de l'apprenti. Elle permet également l'organisation de périodes de formation par le regroupement des apprentis pour une période donnée à chaque fois que nécessaire, tel que pour la formation de base, ou en fonction du contexte géographique ou de l'organisation spécifique des activités pédagogiques et de l'entreprise.

Toutefois, le volume horaire semestriel indiqué par le tableau « Découpage horaire par semestre et par module de formation » (voir 4.4.) doit être respecté de manière à assurer un déroulement cohérent du cursus de l'apprenti et faciliter les évaluations périodiques.

Autant que faire se peut le déroulement de la FTTC doit être mis en relation avec la formation pratique. Cette action peut être rendue possible avec une relation de travail étroite à développer entre le formateur et le maître d'apprentissage.

Il est rappelé que la FTTC comprend également des exercices et des travaux pratiques en ateliers au sein de l'EFP à chaque fois que le programme l'exige ou que certaines activités professionnelles ne soient pas exécutées par l'entreprise formatrice (voir 5.3).

La FTTC doit être assurée par un formateur de la spécialité, ayant le niveau souhaité et exceptionnellement par un formateur de la même branche professionnelle.

Formation de base au niveau de l'EFP

La méthodologie proposée préconise une formation de base à assurer à l'apprenti au début de sa formation, dont les objectifs sont décrits au chapitre 2.2. Elle est définie pour chaque métier/ spécialité au début du curriculum de l'établissement de formation dans le Champ N°1 « Formation de base ». Cette formation de base est destinée à doter l'apprenti des savoirs théoriques et technologiques et des savoirs- faire pratiques qui lui permettent une intégration facilitée au sein de l'entreprise formatrice.

La durée de cette formation est définie en fonction du niveau de technicité de chaque métier (spécialité) et de la complexité des activités à réaliser. Elle est assurée par l'EFP et peut être organisée sous forme de stage bloqué en une ou deux périodes selon les conditions spécifiques de chaque métier (spécialité) et/ ou de chaque région ou localité.

Formation complémentaire

Le curriculum prévoit une formation complémentaire destinée à renforcer les compétences professionnelles de l'apprenti par un élargissement de ses connaissances et savoirs faire. Le but de cette formation complémentaire est de donner à l'apprenti une formation aussi complète que possible facilitant son insertion dans la vie professionnelle, avec une plus large employabilité.

Cette formation complémentaire est assurée à travers des modules conçus de façon à faire acquérir à l'apprenti :

- Les notions de base en organisation et gestion de l'entreprise et l'esprit entrepreneurial, lui permettant de mieux comprendre l'organisation, la gestion et l'intérêt de l'entreprise où il travaille et de se s'initier à l'esprit entrepreneurial, visant l'auto emploi et le montage de petits projets;
- L'initiation à l'utilisation de l'outil informatique lui permettant de gérer efficacement son activité professionnelle d'une part et d'élargir et d'actualiser ses connaissances techniques et technologiques par l'accès au réseau Internet d'autre part;
- Les éléments d'aide à l'insertion professionnelle à travers les techniques de recherche d'emploi par une présentation dynamique de sa candidature à occuper un emploi et une meilleure connaissance des acteurs du marché de l'emploi et de son organisation.

Compte tenu de leur spécificité, certains métiers/ spécialités intègrent l'initiation à l'utilisation de l'outil informatique au niveau du Champ d'activité N°1 « Formation de base ». De ce fait, la formation complémentaire ne reprend pas ce module pour ces métiers/ spécialités.

Enfin, d'autres métiers (spécialités) ont nécessité l'introduction d'un module technique complémentaire lié à la possibilité (éventualité) d'extension de l'activité du métier pour une gestion technique spécifique ou un élargissement des compétences professionnelles avec certaines options.

La formation complémentaire est organisée par l'EFP en collaboration avec l'entreprise. Elle peut comporter des démonstrations et des aspects pratiques, notamment par des visites d'entreprises et d'institutions en relation avec les objectifs de la formation.

Formation au sein de l'entreprise formatrice

La formation au sein de l'entreprise formatrice est organisée sur la base du « Curriculum et plan de formation de l'entreprise » (voir 4.6.), dont les objectifs sont décrits au chapitre 2.2.

Elle concerne essentiellement des aspects pratiques à travers des activités et des gestes professionnels exécutés par l'apprenti de manière répétitive et progressive en cours d'activité professionnelle. Elle doit être également renforcée par des démonstrations et explications techniques et technologiques réalisées par le maître d'apprentissage.

Cette formation constitue une partie essentielle du cursus de l'apprenti. Une attention particulière doit être accordée à son organisation, son suivi et son évaluation. Elle est encadrée par un maître d'apprentissage désigné par l'entreprise formatrice parmi les ouvriers ou cadres qualifiés ou spécialisés en mesure de dispenser cette formation en entreprise.

Malgré les contraintes objectives liées à la programmation des activités, l'entreprise doit faire l'effort de réaliser le plan de formation de l'apprenti le plus prés possible du contenu du programme de formation, en relation avec la FTTC.

La répartition de cette durée globale en volume horaire hebdomadaire est fixée en relation avec les horaires de travail de l'entreprise et l'emploi du temps défini pour la FTTC. Cette répartition donne lieu à l'élaboration par l'entreprise d'un plan de formation personnalisé pour l'apprenti par référence au « Curriculum et plan de formation de l'entreprise » (voir 4.6.).

Suivi et évaluation des compétences

Organisation du suivi de l'apprenti

Le suivi régulier de l'apprenti en milieu professionnel et au niveau de l'établissement de formation est réalisé par les formateurs de l'EFP en relation avec le maître d'apprentissage. Il fait l'objet d'un planning des visites au niveau de l'entreprise formatrice.

Le nombre de ces visites est fixé à deux visites au moins par semestre. Chaque visite donne lieu à un rapport - modèle « *fiche de visite* ». Ce rapport comprend outre les informations générales relatives à l'apprenti, le maître d'apprentissage et l'entreprise formatrice, les observations quant aux conditions de la formation, le respect du plan de formation et l'assiduité de l'apprenti.

Des réunions périodiques de coordination entre les formateurs et les maîtres d'apprentissage concernés doivent être organisées à l'effet d'ajuster le cas échéant le plan de formation de l'apprenti. Ces réunions devraient permettre d'apporter des solutions aux contraintes éventuelles rencontrées en cours de formation et notamment le rapport qui doit exister entre la FTTC et la formation en entreprise. En fonction des thèmes abordés, des représentants des apprentis pourraient être associés à certaines rencontres.

Pour assurer un suivi régulier et un encadrement de qualité des apprentis, l'EFP doit mobiliser un nombre de formateurs suffisant en veillant à une juste répartition des tâches de chacun, en même temps que des moyens de leurs déplacements et de motivation.

L'organisation des réunions périodiques de coordination, requiert la même attention. Pour garantir leur efficacité, atteindre les résultats escomptés et impliquer les maîtres d'apprentissage, il est nécessaire de réunir les conditions de travail acceptables et des mesures incitatives.

Le livret d'apprentissage est un instrument pédagogique essentiel pour le suivi du cursus de formation de l'apprenti. Il est mis à la disposition de chaque apprenti par l'EFP au même titre que le contrat d'apprentissage. C'est un document personnel de l'apprenti qui porte sur toutes les activités et tâches qu'il réalise en cours de formation aussi bien en entreprise qu'au niveau de l'EFP durant toute la durée de sa formation.

Le livret d'apprentissage comporte toutes les informations observations et recommandations relatives au déroulement du cursus de l'apprenti. Il est contrôlé régulièrement par le maître d'apprentissage et le formateur chargé du suivi.

Pour donner toute son efficacité à cet instrument pédagogique, le livret d'apprentissage doit être adapté à la nouvelle méthodologie de formation professionnelle par apprentissage.

Evaluation périodique et les instruments pédagogiques

Les évaluations périodiques sont organisées au minimum une fois par semestre. Elles portent sur le programme dispensé au cours du semestre considéré et les compétences dont les modules sont achevés.

Selon le cas, elles consistent en des exercices écrits ou la réalisation de produits ou de prestations et sont pratiquées par le formateur pour la FTTC (au sein de l'EFP) et par le maître d'apprentissage pour la partie pratique (au sein de l'entreprise formatrice).

La notation se fait sur la base de la *grille de notation et d'évaluation* donnée à la fin du « Curriculum et plan de formation de l'entreprise ». Cette grille constitue la référence pour les évaluations périodiques aussi bien pour la FTTC que pour la formation en entreprise.

La note d'évaluation globale pour le semestre inclue la FTTC et la partie entreprise. Pour chacune des deux parties, les notes sont affectées d'un coefficient en fonction du poids relatif et pour chaque compétence (ou module).

Outre, les évaluations périodiques ci-dessus évoquées, l'évaluation se fait à travers des tests ponctuels organisés à l'initiative des formateurs et des maîtres d'apprentissage qui portent des appréciations et formulent des conseils aux apprentis en cours de formation entre deux périodes d'évaluation semestrielle.

Les notes d'évaluation semestrielle peuvent, le cas échéant, être prises en compte par le jury lors des délibérations pour l'examen de fin d'apprentissage. Leur impact est laissé à l'appréciation des membres du jury et défini par voie réglementaire.

Examen de fin d'apprentissage

A la fin de sa formation, l'apprenti est soumis à un Examen de fin d'apprentissage (EFA). L'examen de fin d'apprentissage est une exigence de l'institution qui a pour but de prouver que le niveau de qualification prévu a été atteint et que les compétences sont acquises par rapport aux exigences d'exercice du métier.

(1) Organisation et épreuves de l'EFA:

L'examen de fin d'apprentissage est organisé sous la responsabilité de l'Etablissement de formation professionnelle en collaboration avec l'entreprise formatrice. Il porte sur les matières enseignées pendant le cursus de formation et comprend des épreuves écrites et la réalisation de produits ou de prestations, selon les thèmes de sujets retenus.

En règle générale, l'examen se déroule au sein de l'EFP. Toutefois, si les conditions de réalisation de produits ou de prestations ne sont pas réunies au sein de l'EFP, les épreuves concernant cette partie peuvent se dérouler au sein de l'entreprise formatrice sous le contrôle des formateurs de l'EFP en collaboration avec le maître d'apprentissage. Les conditions matérielles pour le déroulement de l'EFA sont réunies par l'EFP.

Les épreuves de l'EFA sont choisies sur la base des propositions de sujets d'examen formulées par les formateurs en collaboration avec les maîtres d'apprentissage. Elles doivent être présentées selon les normes techniques et des standards reconnus.

Elles ne doivent comporter aucune erreur. Elles doivent comporter le temps alloué pour la qualification visée et le débit matière. Pour la partie pratique, les épreuves doivent porter sur l'activité normale de l'apprenti à son poste de travail.

Les épreuves ainsi conçues doivent être transmises à l'institution compétente en matière d'examen pour leur validation et la sélection finale des sujets d'examen. Les sujets retenus doivent être transmis sous pli cacheté à l'EFP concerné au plus tard 15 jours avant la date prévue de l'examen pour permettre son organisation matérielle dans de bonnes conditions.

La correction des épreuves et l'attribution des notes sont faites par des formateurs et des maîtres d'apprentissage choisis préalablement, en préservant l'anonymat des candidats. Pour les épreuves pratiques (réalisation d'ouvrages à l'échelle réelle) l'évaluation et la notation est faite par au minimum par un binôme (un formateur et un maître d'apprentissage) qui peut être élargi selon le cas et le besoin à un groupe d'évaluateurs choisis en raison de leur qualification et compétence.

Les modalités de correction et d'attribution des notes sont fixées par l'administration de la formation professionnelle qui définit :

- Les coefficients par matière ;
- La note éliminatoire ;
- La note moyenne d'admission à l'examen de fin d'apprentissage ;
- Les conditions de prolongation de formation.

Les critères ainsi définis sont portés à la connaissance de l'apprenti à évaluer.

(2) Le Jury d'examen

Le jury d'examen est composé de formateurs et de maîtres d'apprentissage, de professionnels et de pédagogues. Il est présidé par le Directeur de l'EFP qui assure son secrétariat technique.

Il est fortement recommandé de faire participer des représentants des opérateurs économiques du métier (spécialité), des chambres consulaires et d'unions professionnelles de la branche au jury d'examen et les impliquer particulièrement dans ce processus d'évaluation des apprentis.

Le jury d'examen veille au respect des procédures en matière de :

- Ouverture des plis ;
- Surveillance et de bon déroulement de l'examen ;
- Vérification des conditions matérielles de l'examen ;
- Respect des modalités de correction des épreuves.

Le jury délibère sur les résultats obtenus par les candidats et élabore le procès verbal de l'examen qui mentionne les candidats :

- Reçus avec ou sans mention ;
- Repêchés (rachats);
- Echecs avec ou sans possibilités de repasser l'examen ;
- Les prolongations de la formation.

Sur la base des résultats proclamés, l'administration de la formation professionnelle délivre les diplômes aux candidats reçus.

Ces dispositions sont précisées par l'administration de la formation professionnelle par voie réglementaire.